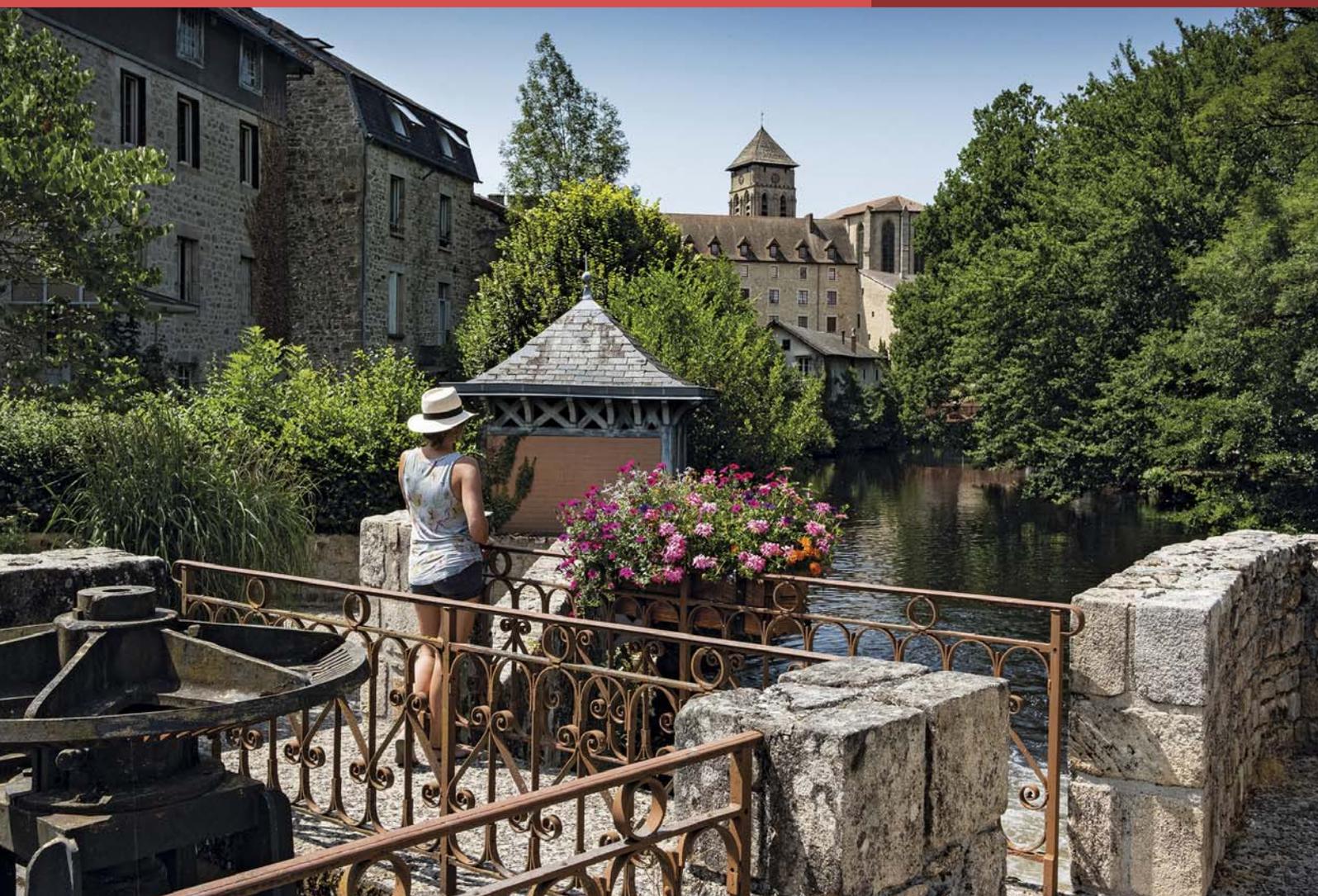




Placer les personnes & le patrimoine au cœur du projet de territoire

Droits culturels et participation citoyenne
dans les **Petites Cités de Caractère®**





ÉDITO

À la croisée de la revitalisation économique, du “vivre ensemble”, de l’animation culturelle et d’un tourisme soutenable, Petites Cités de Caractère® est un véritable projet de développement durable pour nos cités qui aspirent à faire du patrimoine le levier de leur développement et de leur attractivité, et conserver leurs fonctions historiques de centralité.

Le projet des Petites Cités de Caractère® affirme alors qu’une politique communale patrimoniale demande à appréhender la cité elle-même comme un objet patrimonial, en articulant les interventions sur le bâti public, la sensibilisation et l’accompagnement des propriétaires pour des opérations sur le bâti privé, le traitement des espaces publics, mais aussi de partager ce patrimoine et de l’animer avec l’ensemble des acteurs de la cité.

Depuis quelques années, cette approche systémique est interrogée et enrichie autour de deux thèmes, étroitement liés :

► appréhender l’invisible à travers le visible, nourrir la lecture et la compréhension du patrimoine bâti par les patrimoines immatériels pour une approche globale des patrimoines dans la cité,

► remettre l’usager et l’habitant au cœur des actions conduites en son nom sur le patrimoine et la culture dans une approche non plus transversale mais globale de l’action publique.

C’est un véritable défi, car la relation au patrimoine de nos concitoyens est double : d’un côté, un intérêt très fort à l’histoire et aux cultures locales et régionales ; de l’autre, une relation de méfiance et de défiance à toutes formes de règles pourtant indispensables à la valorisation du patrimoine.

Dans nos communes, la première étape consiste à révéler le patrimoine aux habitants comme un héritage partagé qui fait lien et sens. À l’heure où les collectivités, les associations ou les populations se mobilisent en faveur des patrimoines, et où nombre de nos concitoyens nous demandent de repenser la démocratie locale, le patrimoine est un merveilleux prétexte pour affirmer et renouveler l’envie commune de vivre ensemble.

C’est fort de cette conviction que nous avons intégré les préceptes des droits culturels dans la charte de notre association à l’occasion de sa révision en 2018 mais la notion reste absconse alors qu’elle s’illustre chaque jour par des actions engagées dans nos communes. C’est ce que nous avons cherché à montrer dans ce document.

Ainsi, la participation citoyenne et une approche des projets patrimoniaux sous le prisme des droits culturels font plus qu’enrichir les politiques culturelles ; elles ouvrent de nouveaux champs d’actions à partir d’un constat : le premier patrimoine d’une cité est sa communauté citoyenne.

.....
FRANÇOISE GATEL
PRÉSIDENTE, PETITES CITÉS DE
CARACTÈRE® DE FRANCE
.....

SOMMAIRE

PRÉSENTATION, PETITES CITÉS DE CARACTÈRE® | 4



PRÉAMBULE

LES DROITS CULTURELS | 7

Les droits culturels, qu'est-ce que c'est ?
Les textes cadres
S'inscrire dans des dynamiques nationales
Petites Cités de Caractère®, un projet qui recherche la participation des personnes
Interroger la "chaîne patrimoniale"



PARTIE 1

RÉVÉLER ET CONNAÎTRE | 15

1.1 **Entendre les personnes**
Inventaire participatif à Montfort-sur-Meu
1.2 **Passer de l'usage à la règle**
Participation citoyenne au cœur des nouveaux sites patrimoniaux remarquables
1.3 **Appréhender tous les patrimoines**
Aubigny-sur-Layon en Harmonie !
1.4 **Se nourrir des regards extérieurs**
L'Art dans les cités en Bretagne
1.5 **Préparer le patrimoine de demain**
La découverte du patrimoine à Cormicy



PARTIE 2

CONSTRUIRE ET COOPÉRER | 29

2.1 **Créer un vocabulaire commun**
Les expressions des habitants à Château-Larcher pour la construction d'un projet identitaire commun
2.2 **Trouver le champ du "faire ensemble"**
Les ateliers "Révélation" : construire avec les habitants
2.3 **Connecter les envies**
Les chantiers participatifs à Joinville : la mobilisation citoyenne pour relever les défis techniques et budgétaires
2.4 **Vivre le patrimoine au quotidien**
Investir les lieux historiques pour renforcer le lien entre les personnes et le patrimoine
2.5 **Investir des lieux patrimoniaux pour de nouveaux usages**
Tiers-Lieux et patrimoines



PARTIE 3

VALORISER ET ANIMER | 43

3.1 **Partager le patrimoine**
Le cabinet de curiosités à Oiron ? Entre Chien et Loup, le temps de tous les possibles
3.2 **Donner vie au patrimoine**
"Les Dimanches de Caractère" en Sarthe
3.3 **Donner des visages au patrimoine**
Les professionnels des métiers d'art, des femmes et des hommes du patrimoine
3.4 **Se retrouver pour agir**
Les chantiers bénévoles à Vignory
3.5 **Faire la fête**
Les fêtes et manifestations culturelles pour donner vie au patrimoine



PARTIE 4

ACCUEILLIR ET TRANSMETTRE | 55

4.1 **Changer les regards sur le patrimoine**
Les parcours de découverte du patrimoine en Bretagne
4.2 **Bienvenue dans NOTRE cité**
L'accueil des habitants et des touristes à Mauléon
4.3 **Ambassadeurs – représenter son patrimoine**
Les guides-habitants à Parcé-sur-Sarthe
4.4 **Valoriser les métiers et les savoir-faire**
Tréguier, cité épiscopale, cité de l'esprit et cité de métiers d'art
4.5 **Transmettre**
Découvre Mouchamps en t'amusant avec Moumouche !

ET MAINTENANT ? | 68

Une nouvelle charte pour les Petites Cités de Caractère® intégrant les préceptes des droits culturels

REMERCIEMENTS | 71

MENTIONS LÉGALES & CRÉDITS | 72

PRÉSENTATION

Panneau historique des Petites Cités de Caractère®, à Guerlesquin (Finistère, Bretagne)

Petites Cités de Caractère®

Historique, esprit et valeurs

C'est en 1975, lors de l'année européenne du patrimoine architectural, qu'est né en Bretagne le concept de Petites Cités de Caractère® : une dénomination visant à qualifier et valoriser d'anciennes villes de renom, devenues communes rurales, après les bouleversements politiques et économiques de la France aux XVIII^e et XIX^e siècles. Jean-Bernard VIGHETTI, délégué national auprès de Petites Cités de Caractère® de France et créateur de la marque Petites Cités de Caractère® revient sur les origines de l'association.

UN PEU D'HISTOIRE

De mémoire, je crois avoir employé pour la première fois cette appellation en 1966 au cours d'une rapide traversée du sud-ouest de la France qui me fit découvrir les petites villes de Brantôme en Périgord vert, Belvès, Domme, Beynac et Cazenac, La Roque Gageac en Périgord noir, Puycelci dans l'Albigeois et La Couvertorade sur le Causse de Larzac.

Si le terme de "petite cité de caractère" me venait spontanément à la bouche, et jamais celui de village, pour qualifier ces communes, le concept n'était pas encore totalement déterminé dans ma tête, pas plus a fortiori que le souhait de voir se créer un réseau entre

ces villes reliques. Dominait alors le sentiment d'indignation citoyenne face à la situation de délabrement d'une ville comme Turenne en 1968. Comment pouvait-on accepter un tel abandon de ce type de petite commune, au patrimoine urbain exceptionnel, au moment où l'État développait la politique de secteurs sauvegardés, engagée par Malraux, axée principalement sur les villes d'une certaine importance et dont Sarlat était une des plus petites ? Si cette dernière se justifiait en soi pleinement, pourquoi ignorait-elle ces villes reliques, sans moyens ? En agissant ainsi l'État n'allait-il pas au secours de la victoire, abandonnant à leur triste sort ces dernières ?

CONCEPT DES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE®

Chargé de la promotion du tourisme rural en Bretagne par la DATAR au 1^{er} janvier 1974, je m'étais d'abord employé à la définition et à l'organisation de ce tourisme, par essence diffus, en filières spécifiques, telles que les randonnées multiformes, les fermes auberges, les accueils personnalisés, les villages de vacances à partir de l'habitat ancien, etc., et en pays touristiques. Je n'en avais pas pour autant oublié ces communes à la riche architecture qui avaient enchanté ma jeunesse et que j'avais appelées spontanément "Petites Cités de Caractère", mais je considérais que leur potentiel touristique, regroupé et déjà reconnu, ne les rendait pas forcément prioritaires.

Ma prise de conscience de la nécessité d'agir de façon spécifique et volontariste sur ces villes reliques en Bretagne est venue en 1975, à l'occasion de l'année européenne du patrimoine architectural.

Souhaitant positionner la Bretagne sur le plan européen autrement que par ses thématiques patrimoniales récurrentes, tant rurales (chappelles, calvaires et enclos, manoirs) que littorales (ports de pêche, phares et balises), j'ai pensé que le moment était venu de valoriser ces communes au manteau patrimonial somptueux, que j'appelais "Petites Cités de Caractère", et de profiter de l'événement pour les organiser en réseau et tester auprès d'elles la pertinence de cette appellation et des mots qui la composent :

- ▀ **cités** pour rappeler leurs origines et leurs patrimoines urbains,
- ▀ **de caractère** pour exprimer leur singularité, leur puissance d'évocation et leur splendeur architecturale souvent indicibles,
- ▀ **petites** pour rappeler la faiblesse de leur population aujourd'hui et donc de leurs moyens.

VALEURS DES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE®

En d'autres termes, il s'agissait de qualifier et faire reconnaître ces communes rurales atypiques par leurs patrimoines d'exception, d'intérêt régional, national, voire européen et organisés en ensembles architecturaux diversifiés ; ces anciennes villes ayant perdu leur



Maison à pans de bois et cathédrale Saint Tugdual, à Tréguier (Côtes-d'Armor, Bretagne)

statut, tout en ayant l'ardente obligation de conserver et entretenir un patrimoine hors de proportion avec leurs capacités financières et celles de leurs populations.

C'est sur ce constat que les premières communes intéressées, et agréées par un groupe d'experts du patrimoine bâti, de l'environnement et du tourisme, se constituèrent officiellement en 1976 en association régionale pour se faire entendre, pour mettre en œuvre, autour d'une charte de qualité, une politique de restauration et de requalification du patrimoine et d'exploitation de celui-ci à des fins de tourisme culturel de qualité. L'aide de l'Établissement Public Régional dès 1978, dans le cadre de sa politique en faveur du tourisme rural, puis celle de la Région Bretagne dans les années 1980 furent, de ce point de vue, déterminantes.

JEAN-BERNARD VIGHETTI
FONDATEUR DES PETITES
CITÉS DE CARACTÈRE®



« Les vrais hommes de progrès sont ceux
qui ont pour point de départ un respect profond du passé »

Ernest RENAN

PRÉAMBULE

LES DROITS CULTURELS

Une invitation à interroger notre projet culturel et patrimonial

Bien que désormais présents dans la loi de la République Française, les droits culturels restent encore mal définis et parfois sujets à controverse.

Ils reposent pourtant sur quelques principes simples :

- ▶ permettre aux personnes d'accéder à leur propre culture et à celle des autres, et être libre d'en changer au cours de sa vie,
- ▶ favoriser la liberté d'expression artistique,
- ▶ élaborer collectivement et en permanence le "vouloir vivre ensemble",
- ▶ développer la vitalité du territoire en favorisant les interactions entre les cultures.

Traduire les droits culturels dans les politiques culturelles, c'est alors chercher à faire AVEC les personnes, et non POUR les personnes.

S'ouvre alors le débat autour de la question de fond de savoir comment associer les habitants aux politiques culturelles.

Pour les Petites Cités de Caractère®, le patrimoine est un moteur de développement économique et de lien social, à condition que le projet soit partagé par tous.

Les droits culturels, mais aussi les actions cherchant la participation citoyenne, prolongent alors une réflexion sur la contribution au projet patrimonial des habitants, des acteurs économiques, des visiteurs, etc., ainsi, notre expérience permet d'illustrer très concrètement la plus-value que peut apporter une nouvelle approche de l'action publique plaçant les personnes au cœur du projet patrimonial.

LAURENT MAZURIER
DIRECTEUR, PETITES CITÉS DE
CARACTÈRE® DE FRANCE



Couvent des Annonciades Célestes, à Joinville (Haute-Marne, Grand Est)

LES DROITS CULTURELS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La référence aux droits culturels des personnes reste encore mystérieuse pour de nombreux acteurs des politiques culturelles pratiquées par l'État et les collectivités.

Elle a sa source à l'ONU dans la volonté affirmée, depuis l'après-guerre, de défendre l'idée de l'unité du genre humain contre les idéologies raciales si destructrices.

C'est alors l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 qui sert de pierre angulaire aux droits culturels des personnes : chacun doit pouvoir être reconnu dans sa dignité, chacun doit pouvoir être reconnu dans sa liberté.

L'affirmation des droits culturels prolonge cette idée : chacun doit pouvoir être libre de s'exprimer notamment sous une forme artistique, libre de choisir ses pratiques culturelles, libre de ses identifications culturelles et du sens qu'il donne à son

mode de vie, et d'en changer à son gré. Mais ces droits à la liberté sont aussi, et en même temps, des devoirs : chaque personne doit, en effet, veiller à ce que sa liberté culturelle soit une ressource pour le progrès de l'humanité. Les droits culturels sont donc, aussi, l'obligation pour chaque personne de s'assurer de faire humanité ensemble, avec les autres.

Dans une interview en janvier 2017, Jean-Michel LUCAS, héraut et théoricien des droits culturels en France, illustre les droits culturels par l'idée reprise dans certains textes que chaque personne puisse "participer à la vie culturelle" ; cette expression signifie que l'État ou les collectivités doivent garantir à toute personne de pouvoir prendre part à la vie culturelle c'est-à-dire de prendre toute sa part à l'élaboration de la vie culturelle commune, tout mode de vie confondu. Autrement dit, il s'agit de "faire avec", et non de "faire pour".

C'est moins alors le plaisir pris à assister à un spectacle ou à lire un livre qui va avoir un sens pour la responsabilité publique. C'est plutôt la manière dont la personne pourra accéder à une plus grande liberté d'agir, sur le plan artistique

évidemment, mais aussi en termes de libertés d'identifications culturelles. Du moment que ces libertés renforcent la dignité de la personne et interagissent entre elles, pour faire un peu mieux humanité avec les autres. Autant dire que c'est une politique qui est à l'opposé des politiques culturelles de repli sur des cultures figées.

LES TEXTES CADRES

Depuis 1948, le référentiel des droits culturels des personnes a été approfondi et consigné dans des textes internationaux que notre pays s'est engagé à appliquer.

Ainsi, et pour ne retenir que quelques textes majeurs de ces quinze dernières années :

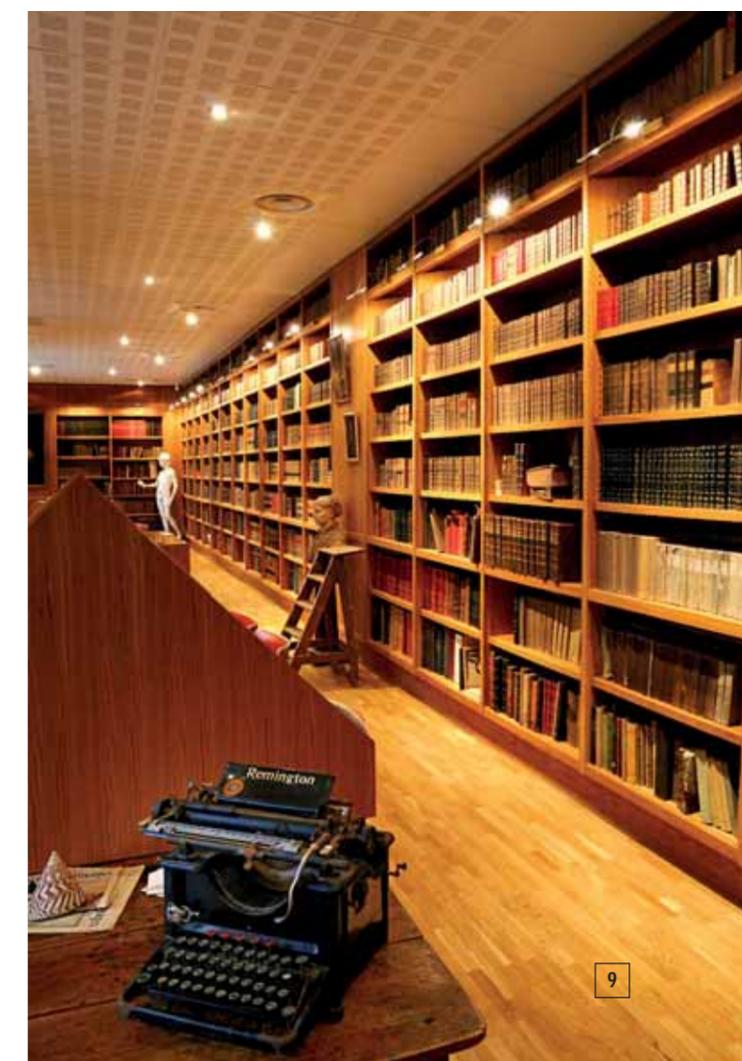
En 2001, après le 11 septembre, la Déclaration universelle sur la diversité culturelle a réaffirmé l'ambition internationale en faveur de politiques culturelles respectueuses des droits culturels des personnes. En 2005, deux textes fondamentaux sont rédigés : la convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, et la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (la Convention de Faro) qui donne pour objectifs aux États de :

- ▀ reconnaître que le droit au patrimoine culturel est inhérent au droit de participer à la vie culturelle, tel que défini dans la Déclaration universelle des droits de l'homme,
- ▀ reconnaître une responsabilité individuelle et collective envers ce patrimoine culturel,
- ▀ faire ressortir que la conservation du patrimoine culturel et son utilisation durable ont

comme but le développement humain et la qualité de la vie.

Ces deux textes majeurs vont être prolongés en Europe par deux déclarations :
▀ la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels de 2007,
▀ la Déclaration de Namur (2015) qui réaffirme la place du patrimoine culturel dans la construction de la société européenne. Ces textes (re)posent la place et les enjeux de la culture, du patrimoine et des politiques culturelles dans nos sociétés contemporaines. Ils sont élaborés par des États et destinés à être appliqués par des États. À l'exception de quelques articles, ils peuvent néanmoins être appréhendés à l'échelle de territoires plus petits, et notamment à l'échelle d'une Petite Cité de Caractère®.

Bibliothèque de Saint-Calais (Sarthe, Pays de la Loire)



S'INSCRIRE DANS DES DYNAMIQUES NATIONALES

Le législateur français a lié la responsabilité conjointe de l'État et des collectivités au respect des droits culturels des personnes. Cette exigence législative se trouve dans la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), et dans la loi LCAP (Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine).

Ainsi, l'article 103 de la loi NOTRe, définissant la responsabilité en matière culturelle, note que "la responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État dans le respect des droits culturels énoncés par la convention sur la protec-

tion et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005".

Et la loi LCAP, dans son article 3, déclare que "l'État, à travers ses services centraux et déconcentrés, les collectivités territoriales et leurs groupements ainsi que leurs établissements publics définissent et mettent en œuvre, dans le respect des droits culturels énoncés par la convention de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005, une politique de service public construite en concertation avec les acteurs de la création artistique".

Toujours dans la loi LCAP, notons dans l'article L 631-1 "les Sites Patrimoniaux Remarquables sont dotés d'outils de médiation et de participation citoyenne". À travers l'expression des droits culturels, il s'agit d'abord, et tout simplement, d'appliquer la loi dans nos communes !

Fêtes franco-écossaises à Aubigny-sur-Nère (Cher, Centre-Val de Loire)



PETITES CITÉS DE CARACTÈRE®, UN PROJET QUI RECHERCHE LA PARTICIPATION DES PERSONNES

Dans les Petites Cités de Caractère®, le patrimoine, l'urbanisme et l'architecture, moteurs d'intégration et de lien social, permettent de redynamiser économiquement ces anciennes cités, en se basant sur leurs fonctions de centralité passées ou présentes. Elles développent un tourisme culturel et patrimonial dans une démarche inclusive et durable. Cette volonté de travailler de façon globale sur la cité, à la fois comme un objet patrimonial et comme un écosystème urbain où interagissent tous les acteurs socioéconomiques, a amené très tôt les communes à s'appuyer sur des outils qui encouragent la participation citoyenne (pour tous et par tous), et à expérimenter de nouveaux modèles économiques (et notamment de nouveaux modèles touristiques).

En regardant notre projet sous l'angle des droits culturels, nous révélons des pratiques courantes, dans le réseau Petites Cités de Caractère®, de médiation et participation citoyenne, qui nous relie à l'expression des droits culturels. Les exemples sont nombreux d'actions conduites avec les personnes à partir du patrimoine pour favoriser le vivre ensemble, transmettre savoir et connaissance, encourager les formes d'expressions artistiques, culturelles et citoyennes, ou consolider une économie locale.



Visite guidée dans le vieux quartier, à Léhon (Côtes-d'Armor, Bretagne)

Car avant de donner un cap méthodologique, les droits culturels nous invitent d'abord à un regard sur nos pratiques et nos expériences. Ils nous incitent à valoriser les spécificités de notre organisation, notre rôle de passeur et de médiateur pour faciliter la relation entre les personnes et les réglementations, entre le stratégique et l'opérationnel, entre l'échelle locale et les enjeux globaux internationaux. Les droits culturels nous invitent enfin, et surtout, à affirmer qu'un projet patrimonial n'a de sens que s'il est porté et partagé par tous.

INTERROGER LA "CHAÎNE PATRIMONIALE"

La définition et la mise en œuvre d'un projet patrimonial se construisent par la mobilisation d'une chaîne d'acteurs autour des grandes étapes suivantes :

- ▮ connaissance,
- ▮ protection,
- ▮ restauration,
- ▮ valorisation et animation,
- ▮ transmission,
- ▮ mise en tourisme.

Chaque étape porte ses propres expertises, ses métiers et ses acteurs.

Dans le projet des Petites Cités de Caractère®, cette chaîne patrimoniale rencontre une deuxième chaîne d'acteurs, celle du développement local, représentée notamment par les élus.

En plaçant les personnes au centre de la définition des politiques culturelles, leur animation, et leur évaluation, les préceptes des droits culturels nous invitent à ajouter une troisième dimension à notre projet. Habitants, acteurs économiques, visiteurs, etc., leur contribution peut nourrir et enrichir la politique culturelle et patrimoniale de la cité.

Reprenons alors les étapes de notre chaîne patrimoniale autour d'une question : comment la contribution des personnes peut-elle nourrir et enrichir le projet patrimonial de la cité ?

Et très vite, une autre question se pose : qu'est-ce qui fait patrimoine dans un territoire ? Les préceptes des droits culturels nous invitent aussi à appréhender les politiques culturelles et patrimoniales sans à priori, à l'écoute et au service des personnes.

Beaucoup d'actions conduites dans les communes portent une partie des réponses à cette question, à tout le moins : des recherches de réponses. Nous avons construit ce document pour partager cette réflexion à partir d'exemples concrets où l'association des personnes a nourri et enrichi le projet patrimonial.

De la connaissance à la transmission, les préceptes des droits culturels viennent enrichir le projet patrimonial : bienvenue dans les Petites Cités de Caractère® !

Page ci-contre : installation
artistique à côté du centre d'art
Les 3CHA, Châteaugiron
(Ille-et-Vilaine, Bretagne)



RÉVÉLER ET CONNAÎTRE

Faire émerger les patrimoines

“L’arme parfaite contre les déprédations de tous genres est l’intérêt que les usagers, les habitants des petites villes prennent à « leurs » édifices, même modestes”

André CHASTEL et André MALRAUX



1.1 Entendre les personnes



1.2 Passer de l’usage à la règle



1.3 Appréhender tous les patrimoines



1.4 Se nourrir des regards extérieurs



1.5 Préparer le patrimoine de demain

1.1 ENTENDRE LES PERSONNES

Qu'est-ce qui fait patrimoine ? Les droits culturels nous invitent à appréhender davantage le patrimoine par la valeur que donnent les personnes à un bien, et donc à regarder un objet à travers les récits de vie et d'histoire qu'il porte. Une approche qu'intègrent de plus en plus les services de l'inventaire en nourrissant leurs démarches scientifiques sur la connaissance d'approches participatives pour mieux identifier les objets qui font patrimoine dans la construction d'un héritage partagé.

Tribunal-Médiathèque à Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine, Bretagne)

INVENTAIRE PARTICIPATIF À MONTFORT-SUR-MEU

La Bretagne a le privilège d'avoir été l'une des deux premières régions choisies par Malraux en 1964 pour créer les services d'inventaire. Elle n'a cessé depuis d'être pionnière en multipliant les enquêtes, en développant de nouveaux outils, en privilégiant depuis le tournant des années 2000 la diffusion en ligne des données, et en travaillant sur la participation des habitants pour prolonger cette volonté de partager la construction de la connaissance du patrimoine breton.

FAIRE L'INVENTAIRE "AVEC" PLUTÔT QUE "POUR"

Convaincue que la protection du patrimoine repose sur une connaissance partagée de cette richesse, et que la co-construction de cette connaissance est garante de son appropriation durable, la Région Bretagne a choisi depuis plusieurs années de privilégier, à côté des enquêtes en "régie directe", des opérations construites au travers de partenariats établis dans le cadre d'appels à projets, de conventions, d'expérimentations, etc. Profitant des nouvelles pratiques sociétales et optimisées par des outils numériques dédiés, certaines se construisent sous des formes participatives et/ou collaboratives. Portées par des collectivités, des associations et même des particuliers (chercheurs, érudits, etc.), ces études développent des approches thématiques autant que topographiques.

Parce qu'elles mobilisent de nouvelles compétences, elles élargissent les champs d'intervention et d'expertise de l'inventaire, permettent aussi d'explorer de nouveaux domaines tout en actualisant d'anciennes enquêtes.

Cristallisée autour de la notion de "co-construction des regards sur ce qui fait patrimoine", cette dynamique renoue donc avec l'idée initiale de Malraux, et contribue – dans un contexte renouvelé – à réinventer "l'aventure de l'esprit" qu'il avait imaginée.

ASSOCIER LES HABITANTS À L'INVENTAIRE

La ville de Montfort-sur-Meu, ancienne cité médiévale à l'ouest de Rennes, a su garder des traces de son passé et s'est engagée, en lien avec l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) d'Ille-et-Vilaine, dans une série de travaux d'ampleur qui ont permis de requalifier son centre-ville. L'attention portée au bâti a conduit la commune à solliciter son intégration au réseau Petites Cités de Caractère® en janvier 2017, démarche qui lui a également permis d'obtenir une aide de la Région Bretagne pour conduire l'inventaire du patrimoine de son territoire. Confirmant ainsi la démarche patrimoniale dans laquelle elle était déjà engagée de longue date, Montfort-sur-Meu souhaite se doter d'outils évolutifs pour continuer à enrichir la connaissance, la conservation, la gestion et la valorisation de son patrimoine.

Une première enquête d'inventaire avait déjà été conduite sur la commune en 2003. En lien avec cette demande d'homologation, un appel aux habitants a été lancé afin de réaliser un recensement complémentaire visant à la fois à compléter cette étude en intégrant des éléments qui n'avaient pas été référencés, à actualiser les données existantes et à nourrir la réflexion sur le périmètre et les champs du patrimoine à protéger et valoriser.

L'inventaire est appuyé par un collectage collaboratif : numérisation et indexation de clichés anciens, données bibliographiques ou iconographiques, témoignages, etc. Ces éléments nourrissent une base de données intégrée dans celle de l'inventaire du patrimoine culturel de la Région Bretagne. Grâce à ce partenariat engagé, la commune bénéficie de l'expertise technique et scientifique du service de l'inventaire.

L'implication des habitants resserre le maillage de l'étude au-delà de ce qui est pratiqué lors d'une enquête classique ; l'attention est ainsi portée à une grande quantité de détails (mosaïque, type d'ouverture, épi de faitage, éléments de décoration, etc.) constitutifs de la qualité et de l'originalité du bâti. La participation des Montfortais est aussi l'occasion de recueillir leurs réactions sur ce qui fait patrimoine et d'engager ainsi un débat actif autour de la démarche engagée.

L'ensemble a abouti, fin 2019, à un inventaire du futur périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de la commune, mais devrait également permettre de faire de nouvelles propositions de patrimonialisation et de valorisation (prescriptions, valorisation de bonnes pratiques, outils de gestion et de communication, animations, etc.).

La démarche implique de très nombreux Montfortais et croise générations, origines, fonctions, etc.

Si l'on peut souhaiter voir se multiplier de telles démarches, il faut saluer l'engagement de la collectivité sur l'ensemble du processus et souligner que la réussite repose sur l'animateur du dispositif, pivot essentiel de l'expertise et de l'animation du réseau.

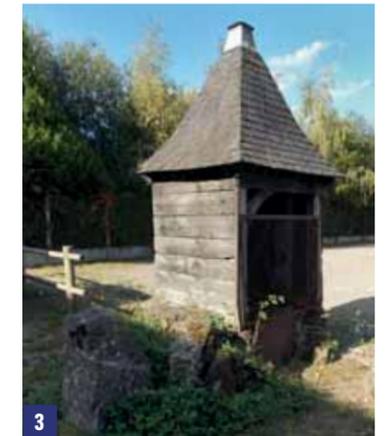
.....
ELISABETH LOIR-MONGAZON
CHEFFE DU SERVICE DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE, DIRECTION DU TOURISME ET DU PATRIMOINE, RÉGION BRETAGNE
.....



1



2



3



4

1. Relevé de détails - Pierre de Montfort sur la façade de l'hôpital / 2. Relevé de détails – Toiture au n°2 mail Renée Maurel / 3. Puits à la Ferme des Ruisseaux / 4. Relevés sur l'eau - lavoirs et margelles - Place des Douves

CONTACT

Élisabeth Loir-Mongazon :
inventaire-patrimoine@bretagne.bzh

ALLER PLUS LOIN

Inventaire Montfort-sur-Meu :
<http://patrimoine.bzh/gertrude-diffusion/dossier/ville-de-montfort-sur-meu/41bea8e2-66ba-4f72-8d5c-3523f139f11b>

1.2 PASSER DE L'USAGE À LA RÈGLE

Pour qu'il prenne sens et soit relayé, un règlement d'intervention sur le patrimoine doit retranscrire l'usage des lieux, et donc les liens entre les personnes et des espaces qui sont d'abord ceux de leur vie quotidienne. Comment alors associer les personnes à la définition, la mise en œuvre, l'animation et l'évaluation de ces règlements ? La participation citoyenne s'inscrit de plus en plus dans la construction des documents d'urbanisme.



Atelier participatif à Tréguier avec les habitants, commerçants, etc.

LA PARTICIPATION CITOYENNE AU CŒUR DES NOUVEAUX SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

La loi Liberté de la Création, Architecture et Patrimoine (LCAP) de juillet 2016 a créé les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) et les a dotés "d'outils de médiation et de participation citoyenne", ouvrant un nouveau chapitre à la recherche et l'expérimentation de méthodes de concertation mises en place dans la construction des documents d'urbanisme ou autres règles communes.

Il est intéressant d'observer dans un même temps l'intérêt croissant de nos concitoyens pour les patrimoines et l'abandon du bâti ancien des moyennes et petites villes. La place des usagers dans les centralités, qu'ils soient résidents, travailleurs ou simplement de passage, est au cœur des politiques de revitalisation.

Les centres urbains anciens doivent se réinventer et offrir un cadre de vie ouvert à tous. Le projet urbain doit favoriser les cohabitations dans le respect des pratiques individuelles et définir des règles communes à tous. Le patrimoine devient alors un support majeur pour le projet urbain.

PASSER D'UNE CONTRAINTE LÉGISLATIVE À UNE RICHESSE

La construction d'un tel projet se base sur les connaissances historiques, architecturales, urbaines et paysagères qui offrent une lecture ana-

lytique de la ville. Sans remettre en cause la nécessaire implication des experts, il semble important de partager les connaissances entre savoirs d'experts et savoirs d'usages.

Par leurs actions quotidiennes, les citoyens façonnent le cadre de vie dans lequel nous évoluons collectivement. Les travaux sur le bâti ordinaire construisent le paysage de la ville. Soumis à autorisation, ils doivent respecter une règle souvent perçue comme une contrainte. La connaissance et la reconnaissance de la règle faciliteraient la réalisation du projet patrimonial.

Dans ce cadre, il s'agit donc de définir la position du citoyen dans le processus d'élaboration des outils de mise en valeur du patrimoine. Une démarche participative permet de passer de la concertation, souvent informative, à l'implication de chacun dans le projet. Cette implication des citoyens serait alors bénéfique à la préservation des ensembles patrimoniaux sur le long terme.

Pour exemple, la démarche mise en place par les élus de Tréguier a été construite grâce à l'implication des acteurs du territoire. Cette Petite Cité de Caractère® des Côtes-d'Armor, inscrite dans le paysage de la vallée du Trieux, possède un patrimoine bâti exceptionnel.

Dotée d'un Site Patrimonial Remarquable, elle met en place son Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du patrimoine. Accompagné par l'ADEUPA

et IDEA RECHERCHE, ils ont fait le choix de définir un plan urbain stratégique en associant la population. Durant 6 mois, les élus, les habitants, les commerçants et les lycéens ont partagé leurs perceptions individuelles pour établir une vision partagée et définir des actions à réaliser. Ils ont écrit collectivement le "Tréguier de demain".

COMMENT ÉLABORER ENSEMBLE LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION D'UN SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE ?

Dans le cadre de l'élaboration d'un Site Patrimonial Remarquable, l'ensemble des dispositifs participatifs peut jalonner l'étude pour aboutir à des objectifs communs de préservation du patrimoine par la mise en place d'outils partagés :

- **le diagnostic** : les savoirs citoyens ajoutés aux savoirs des experts renforcent le dialogue et offrent un regard élargi sur la ville,
- **la synthèse du diagnostic** : la mise en commun des attentes de chacun diminue les tensions liées aux conflits d'usage,
- **l'élaboration du projet urbain patrimonial** : une vision commune définit le sens du projet patrimonial,
- **la définition du règlement** : les objectifs communs, établis collectivement, sont traduits dans la règle écrite.

Ces différentes étapes participent ainsi à l'acceptation sociale du projet patrimonial. Il s'agit d'établir une règle acceptée par tous dans le respect de la législation en vigueur.

La mise en œuvre des démarches participatives nécessite l'intervention de professionnels. Pensées comme un outil et non comme une solution, elles doivent s'adapter au contexte social et aux caractéristiques du territoire. Qu'il s'agisse de diagnostic en marchant, d'ateliers thématiques, d'entretiens ciblés, de débats participatifs, d'animations culturelles liées au patrimoine, de la création d'une maison du projet, etc., les formes de la démarche sont plurielles. Sa réussite dépend de l'investissement de chacun.

S'il paraît aisé de réunir les élus, les représentants des administrations locales et de l'État qui sont des personnes identifiées, il n'en est pas de même pour les acteurs de la société civile qui sont multiples. Dans une telle démarche, il semble indiqué de s'assurer de la bonne représentativité des citoyens et d'éviter l'essoufflement des participants face au temps long des études.



Atelier participatif des élus de Tréguier (Côtes-d'Armor, Bretagne)

Il est important de considérer que la réussite d'une politique patrimoniale locale dépend pour partie de la capacité des citoyens à s'emparer des outils et des réglementations pour élaborer leurs projets individuels. La règle définie par le projet urbain patrimonial s'envisagerait alors comme un outil co-construit par tous les acteurs du territoire pour la mise en valeur et la préservation du patrimoine bâti des centres urbains anciens.

.....
VÉRONIQUE ANDRÉ
ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE
UDAP DES CÔTES-D'ARMOR
.....

CONTACT

Véronique André :
veronique.andre-elisabeth@culture.gouv.fr

ALLER PLUS LOIN

- Site internet de la commune de Tréguier - démarches PSMV : www.tinyurl.com/yxde9mbb
- Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Site Patrimonial Remarquable de Tréguier : www.tinyurl.com/y4oa3lxz

1.3 APPRÉHENDER TOUS LES PATRIMOINES

Le patrimoine est pluriel, et dans la recherche d'actions conduites avec les personnes, et non pour les personnes, il nous faut explorer toutes les voies qui permettent de constituer ce socle culturel commun, indispensable à la définition de politiques culturelles qui recherchent avant tout à nourrir le « vivre ensemble ». Le Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) permet de révéler ces marqueurs identitaires et, parce qu'il réunit les personnes, peut parfois être l'entrée d'un projet patrimonial et culturel de territoire.



Enseignes du Logis de Louise à Aubigné-sur-Layon (Maine-et-Loire, Pays de la Loire)

AUBIGNÉ-SUR-LAYON EN HARMONIE !

L'Office du Patrimoine Culturel Immatériel (OPCI) travaille dans les Petites Cités de Caractère® à des stratégies de développement à partir du patrimoine culturel immatériel. À Aubigné-sur-Layon (Maine-et-Loire), au cœur du vignoble, ce n'est pas le vin qui fait culture commune : c'est la richesse de la culture musicale qui fait société.

ANNIVERSAIRE EN FANFARE

En 2024, les habitants d'Aubigné-sur-Layon fêteront les 100 ans de l'harmonie ! Cette pratique musicale populaire a marqué des générations de musiciens aubignois réunis dans la fanfare puis dans la formation philharmonique. Elle constitue un élément essentiel de la culture locale nourri par l'histoire et la tradition. La municipalité veut non seulement la soutenir mais aussi la placer au cœur de son positionnement en matière de développement culturel et touristique. Avec une fierté assumée : Pierre Bonte a reconnu Aubigné-sur-Layon commune la plus musicale de France !

APPROPRIATION PAR LES HABITANTS ET VOLONTÉ POLITIQUE

Malgré une baisse de l'engouement autour de l'harmonie ces dernières années, la municipalité et les habitants ont maintenu sous d'autres formes le lien très fort qui les unit à la musique. Par les festivités tout d'abord, qui constituent un vecteur

de mobilisation, de transmission et de rayonnement : le festival de musique international reçoit trois cents musiciens étrangers chaque année, et la fête du patrimoine propose des rencontres avec des musiciens et des plasticiens directement chez les viticulteurs.

Par les équipements, ensuite : une salle de musique est ainsi prévue dans le cadre de l'aménagement du futur pôle culturel, associatif et artistique. Un Tiers-lieu doit être créé dans l'ancien presbytère avec un espace de travail partagé et collaboratif, une épicerie collaborative et un cybercafé. Nouveaux lieux d'échanges entre habitants, ils pourront être aussi le reflet de l'esprit musical aubignois. Enfin, l'idée d'une musicothèque fait son chemin (Aubigné-sur-Layon : 368 habitants).

UN PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL MUSICAL POUR FAIRE SOCIÉTÉ

La musique a rythmé la vie locale depuis des décennies et la population demande une politique culturelle orientée vers la musique. Il s'agit alors d'associer étroitement les personnes à la construction du projet patrimonial municipal, d'une part pour garantir la pérennité de cette adhésion, et d'autre part pour maintenir possible la transmission de l'héritage qu'elle détient : un patrimoine culturel immatériel constitué par une pratique et des représentations contemporaines tournées vers la musique. Pas exclusivement bien entendu, nous sommes au cœur d'un terroir prestigieux du vignoble angevin !

La municipalité conçoit cet enjeu dans un cadre global de développement appuyé par des programmes proposés par les Petites Cités de Caractère® des Pays de la Loire. Elle est ainsi accompagnée par le réseau dans la valorisation de son patrimoine culturel immatériel, à travers le programme "Caractère[s] – Patrimoine vivant des petites cités" et dans la prise en compte des droits culturels.

La musique et l'orchestre comme vecteurs de sociabilisation ou comment transmettre la richesse de la culture musicale d'Aubigné pour faire société : un projet qui s'écrit alors autour de trois axes :

► **patrimonialiser** : enquête-recherche ethnographique et inventaire du patrimoine culturel immatériel musical, collecte et traitement d'archives et de témoignages, valorisation (expositions, événements, supports numériques, lieux de ressources et de pratiques)

► **transmettre** : via une musicothèque philharmonique, un parc musical liant les patrimoines naturel, viticole, bâti, immatériel, etc. ainsi que l'apprentissage de l'orchestre à l'école et le lancement d'une nouvelle harmonie

► **rayonner** : à travers la musicothèque en s'inscrivant en tant que centre de ressources dans le domaine de la musique, en interrelation avec le centre de documentation de l'OPCI-EthnoDoc qui porte le projet de Centre régional de ressources du PCI en Pays de la Loire.

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL (PCI) ET DROITS CULTURELS

Aujourd'hui, le patrimoine culturel immatériel est inscrit dans le champ du développement culturel territorial et de patrimonialisation. Les dynamiques à l'œuvre sur un territoire entrent souvent en résonance avec certains aspects du PCI. La prise en compte de cette dimension culturelle jusque-là induite ou délaissée, offre aux populations une opportunité de développement social, culturel, touristique, mais aussi de valorisation de leur propre image, parfois minorée ou délégitimée. Les aspirations sociétales de participation sont reconnues par les textes internationaux comme dans la convention de l'UNESCO sur le PCI ou encore dans la convention de Faro, et elles sont même inscrites dans la loi française qui reconnaît les droits culturels.

Une dynamique vertueuse peut s'enclencher à même de mobiliser acteurs, opéra-



1

1. Fontaine de l'artiste italien Claudio Parmiggiani présente au centre du village /
2. Lors de la fête du patrimoine, la sphère est ouverte et remplie de vin



2

teurs et agents territoriaux du patrimoine, élus, chercheurs, etc. Peuvent alors converger des démarches descendantes de soutien à la patrimonialisation, des politiques culturelles ouvertes au PCI et des prises de conscience des communautés désireuses de se reconnaître dans la revitalisation de leurs propres patrimoines et dans leur valorisation touristique.

PHILIPPE BOISSELEAU
DIRECTEUR, OPCIE-ETHNODOC

CONTACT
Philippe Boisseleau :
contact@opci-ethnodoc.fr

ALLER PLUS LOIN
<https://caracteres-pcc.opci-ethnodoc.fr/>

1.4 SE NOURRIR DES REGARDS EXTÉRIEURS

Nul besoin de dix générations de présence continue sur un territoire pour avoir un avis sur ce qui fait patrimoine. Les droits culturels invitent à se nourrir du regard de toutes les personnes. L'artiste joue alors un rôle prépondérant comme révélateur de patrimoine dans l'illustration ou la mise en récit des territoires qu'il propose.



Rétrospective Art dans les Cités, Centre d'Art les 3 CHA à Châteaugiron (Ille-et-Vilaine, Bretagne)

L'ART DANS LES CITÉS EN BRETAGNE

Depuis 2005, l'association Petites Cités de Caractère® de Bretagne propose une résidence itinérante d'artistes peintres étrangers dans les communes de son réseau à travers l'opération "l'Art dans les Cités". Ces résidences ont pour but de valoriser et d'animer le patrimoine architectural à travers la création d'œuvres contemporaines inspirées du patrimoine des Petites Cités de Caractère®. En s'immergeant dans les communes, en proposant leur regard sur ce qui fait patrimoine dans les cités, ces artistes nous interrogent sur nos propres identités.

QU'EST-CE QUE L'ART DANS LES CITÉS ?

Accueillis en itinérance pendant six semaines, les artistes, tous originaires d'un même pays, et souvent d'une même école artistique, sont invités à découvrir le réseau des Petites Cités de Caractère® de Bretagne dans sa globalité. En immersion complète, les artistes créent selon leur technique et leur inspiration, des œuvres révélant les patrimoines des cités. Par cette initiative, la Bretagne renoue avec son histoire et devient à nouveau une terre d'accueil pour les artistes d'aujourd'hui, telle qu'elle l'a été au cours de la première moitié du XX^e siècle notamment. Les œuvres ainsi créées sont rassemblées dans un beau catalogue, de type carnet de voyages, et exposées au cours des deux années suivant l'accueil, dans les cités du réseau breton, puis, selon les projets, à la Maison de la Bretagne à

Paris et dans le pays d'origine des artistes. Un certain nombre de ces œuvres est, par ailleurs, acquis grâce au soutien du Crédit Mutuel de Bretagne Groupe Arkéa et présenté de façon permanente auprès du public, dans les mairies des Petites Cités de Caractère®. En associant patrimoine et démarche artistique, les Petites Cités de Caractère® de Bretagne invitent, habitants et visiteurs, à porter un autre regard sur un patrimoine d'exception.

UN AUTRE REGARD SUR LA VILLE, LA SOCIÉTÉ ET LE PATRIMOINE

À travers cette opération, les Petites Cités de Caractère® de Bretagne proposent à tous leurs habitants une rencontre inédite avec des artistes dans une démarche d'éducation sensible au patrimoine et au territoire, permettant de développer une approche citoyenne autour de l'architecture, de l'histoire, du cadre de vie et d'éveiller un nouveau regard sur la ville.

Le patrimoine est porteur d'une histoire et d'une mémoire collective vécues par ses habitants. L'opération "l'Art dans les Cités" les invite à découvrir celui-ci sous un nouvel angle. Ainsi, les artistes se font passeurs d'art, de culture et de mémoire en accomplissant une double médiation ; une première liée à la communication du sensible, reposant sur une approche de création contextualisée entrant en résonance avec des lieux connus par le public ; la seconde portée par une pratique artistique collective où les artistes sont appelés à jouer

un rôle de médiateur, non plus de leur œuvre ou de leur champ artistique, mais des lieux qui leur sont à priori étrangers. Dans ce cadre, chaque Petite Cité de Caractère® s'attache à offrir, lors des résidences, un espace d'atelier ouvert sur la cité permettant aux artistes de dialoguer avec la population. Ainsi, de leur séjour naissent des œuvres qui enrichissent et transforment le regard des habitants sur leur propre patrimoine.

UN PROJET STRUCTURANT ET OUVRANT À L'INTERNATIONAL

Cet appel à des artistes étrangers, loin d'être une négation des capacités de créations locales, permet au contraire de les révéler et de les enrichir, un enrichissement nécessaire pour provoquer la rencontre et l'échange. D'où cette idée de faire intervenir des artistes qui, par leur regard, leur origine et leur culture proposent un renouvellement.

Il s'agit donc pour les Petites Cités de Caractère® de Bretagne de faire découvrir ou redécouvrir leurs territoires sous un nouvel angle. L'art valorise l'écrin patrimonial et permet au public, à chaque exposition, d'appréhender de manière différente la richesse patrimoniale des Petites Cités de Caractère® de Bretagne à travers le regard de l'artiste. L'opération "l'Art dans les Cités" est un véritable projet fédérateur et d'ouverture au monde qui rythme désormais la vie de l'association. Après avoir accueilli des artistes peintres russes (2005), chinois (2006), tchèques (2008), états-unis (2010), japonais (2012), congolais et malgaches (2014), puis des graphistes polonais (2017) ; l'association a reçu pour sa huitième édition du 18 avril au 29 mai 2021, une délégation d'artistes français, eu égard au contexte sanitaire, auteurs de bande dessinée ! Une huitième édition qui met à l'honneur le 9^e art, dans le cadre de l'année de la bande dessinée lancée par le ministère de la Culture, et à ce titre, qui est parrainée par l'association Quai des Bulles. Les artistes sont des conteurs d'histoires, envieus de rencontrer les habitants et les scolaires, dans une logique de transmission de leur pratique. Le médium de la BD est très porteur aujourd'hui et donne à l'opération une nouvelle dynamique, qui permettra à l'exposition en 2022-2023 de diversifier les publics en touchant davantage le jeune lectorat.

ALEXANE TROLLÉ-PAPET
CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT
PATRIMOINES ET TOURISME, PETITES CITÉS
DE CARACTÈRE® DE BRETAGNE



1. Artistes polonais en résidence, Art dans les Cités / 2. Œuvres de Barbara Leszczynska, Art dans les Cités / 3. L'artiste NoOn en plein travail, filmée par les vidéastes de KuB / 4. Intervention des auteurs de BD en milieu scolaire

CONTACT
Fantine Rosel :
f-rosel@tourismebretagne.com

ALLER PLUS LOIN
L'Art dans les Cités :
www.patrimoines-de-bretagne.fr/lart-dans-les-cites

1.5 PRÉPARER LE PATRIMOINE DE DEMAIN

Le patrimoine, c'est aussi ce que nous laisserons comme héritage. Les droits culturels nous incitent à nouveau à nous tourner vers les personnes pour qu'elles nourrissent de leur regard, de leurs usages et de leurs récits, une patrimonialisation qui prend sens en étant partagée. L'exemple de Cormicy illustre parfaitement cette étape clé qu'est la découverte et la mobilisation d'une commune pour son patrimoine suite aux allers-retours permanents entre la grande et la petite histoire.



Place principale de Cormicy avec son Hôtel de ville rénové (Marne, Grand Est)

LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE À CORMICY

L'exemple de Cormicy illustre la démarche de patrimonialisation, ou comment le travail de connaissance réalisé dans le cadre de l'élaboration d'un règlement a permis de révéler le patrimoine aux habitants de la cité, et a totalement modifié leur rapport à leur environnement.

UNE PÉDAGOGIE FONDÉE SUR L'EXEMPLARITÉ

Au nord du département de la Marne, Cormicy conserve, avec ses 1500 habitants, un rôle de centralité en s'appuyant sur ses équipements et services publics existants, son pôle complet de santé, ses commerces et sa supérette, ses artisans et aussi ses emplois. Son aire d'attractivité englobe non seulement le nord du Massif boisé de Saint-Thierry mais aussi la partie contiguë du département voisin de l'Aisne. Malgré ces atouts, les élus peinent à poursuivre une dynamique de développement qu'ils entendent voir confirmer dans le cadre du nouveau SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Ils souhaitent renforcer l'attrait de leur cité qui n'est qu'à 20 km de l'agglomération rémoise.

Pour renforcer cette attractivité, Cormicy bénéficie d'un atout : un patrimoine exceptionnel de la reconstruction. Sa prise en compte doit permettre

de conforter les efforts engagés par la municipalité, de développer une politique touristique mais aussi conforter une démarche de développement durable dont elle fut, sans le savoir, précurseur au début du XX^e siècle.

UN PATRIMOINE MÉCONNU MAIS UNIQUE ET REMARQUABLE

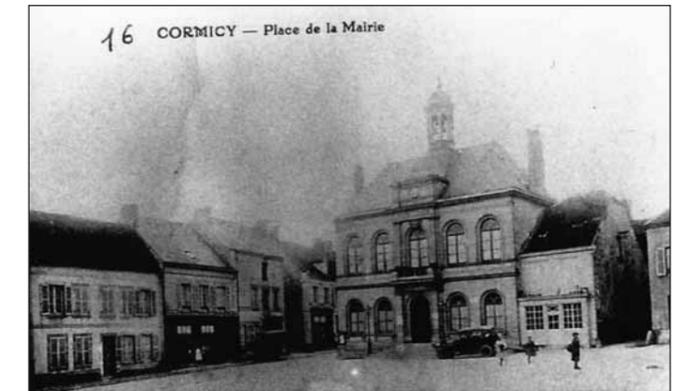
Les Cormiciens ignoraient l'atout que représentaient leur patrimoine en dehors de l'église du XII^e siècle inscrite à l'inventaire des monuments historiques. C'est l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) qui la première attira leur attention sur la qualité des constructions de la cité. Avec l'aide d'un urbaniste spécialiste de la reconstruction après la Première Guerre mondiale, les élus découvrent peu à peu la richesse et l'intérêt de ce patrimoine qui est tout à la fois architectural, urbain et paysager mais aussi son exemplarité et sa modernité dans la problématique du développement durable.

La cité, en effet, a été entièrement détruite lors du premier conflit mondial dans le cadre des combats pour le contrôle du franchissement de l'Aisne et du canal qui ouvraient la voie sur Reims. Une partie de son territoire est encore en zone rouge et les hameaux de la Neuville et de Sapigneul n'ont jamais été reconstruits. Sitôt la fin de la

guerre, l'architecte-urbaniste parisien Roger Bouvard (1875-1961) propose de reconstruire la totalité de la commune, plus de 400 bâtiments tous différents dont il dessinera tous les plans et sur la base d'un plan d'urbanisme préalable. Certes, il conserve le tracé hérité du Moyen Âge en l'adaptant à l'époque moderne, mais c'est une vraie ville qu'il édifie avec des immeubles à l'alignement, en continu d'une limite séparative à l'autre et avec des angles de rue en pans coupés comme l'avait fait Haussmann à Paris. La densité n'exclut en rien la qualité de l'habitat et des espaces privatifs. L'intégralité des activités est contenue à l'intérieur de l'ancien tracé des remparts avec une mixité qui fait se côtoyer l'habitat, les fermes urbaines et les locaux artisanaux ou commerciaux. Les matériaux sont locaux avec notamment la création sur place d'une usine de brique silico-calcaires, matériau qui a quelques vertus notamment environnementales. Les tuiles viennent de Champigny, près de Reims. Un exemple avant la lettre d'une approche "durable" et "locale". Malgré la standardisation des matériaux, aucune construction n'est identique, mais l'ensemble forme pourtant un paysage urbain homogène.

La nouvelle dynamique de développement prend ainsi forme à partir d'un projet qui s'appuie sur la qualité redécouverte d'un cadre de vie exceptionnel venant renouveler et renforcer l'attractivité de

Extraits de l'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) de Cormicy



L'école, bâtiment emblématique de la reconstruction



la commune. Naît alors l'idée de s'appuyer sur une "qualification" ou une "certification" qui en attesterait de l'intérêt. Les élus se tournent vers les Petites Cités de Caractère®. La première étape sera de convaincre de l'intérêt d'un patrimoine récent comme celui de la reconstruction. Cette démarche induit aussi la mise en place d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) qui deviendra l'occasion d'étayer et de légitimer l'intuition et l'ambition initiale. À ce niveau, les habitants de la commune n'ont pas encore tous pris conscience de cela et la démarche apparaît d'abord comme contraignante.

UNE DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE POUR ASSOCIER LES ACTEURS LOCAUX

Aussi la priorité de l'équipe d'élaboration conjointe de l'AVAP (élus, membres associés, ABF et agence Urban & Sens) est de faire prendre conscience du caractère exceptionnel de ce patrimoine qui était en train de se dégrader et de se dénaturer. Le site internet de la commune rend compte des travaux, un concours photo permet de faire découvrir ce trésor méconnu, une exposition publique sensibilise la population, les plans anciens sont exhumés et exposés dans l'Hôtel de Ville, etc. Une part importante des animations et

des activités locales vise alors à développer et mettre en valeur ce patrimoine. Un circuit découverte est mis en place, des panneaux d'informations touristiques sont réalisés avec l'association locale et une publication est réalisée à partir de l'exposition de l'AVAP.

ANTICIPER POUR CRÉDIBILISER LA DÉMARCHÉ

La démarche voulue par les élus est globale et la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est menée de concert avec l'agence d'urbanisme de Reims ainsi que la révision du SCoT. Mais ce qui va être décisif, avant même la publication de ces documents dont l'élaboration aura duré presque 4 ans, c'est la réalisation d'un certain nombre d'actions concrètes qui va venir illustrer de façon exemplaire la nouvelle politique communale : extension du centre de la petite enfance respectant l'architecture de la reconstruction, réfection par la commune des façades du bar-tabac-presse, aménagement des rues avec des trottoirs jardinés, développement des sentes piétonnes, aménagement d'espaces publics et création d'une médiathèque dans l'ancienne école avec une réserve pour le fonds de documentation sur la guerre et la reconstruction anticipant un centre d'interpré-

Rue rénovée, afin de la végétaliser et mieux la partager (piéton, parking, etc.)



Bâtiment emblématique racheté par la commune et rénové ; installation d'une épicerie fine, d'un notaire et d'un multi-services



tation. Les nouveaux commerces respectent aussi et par anticipation les nouvelles recommandations de l'AVAP. La commune se lance dans une entreprise de sauvetage et acquiert l'ancienne boucherie Da Rocha, un des bâtiments exceptionnels de la reconstruction, pour y accueillir des nouveaux commerces et services en plein centre de la cité. Les travaux sont en cours. Le "chalet" avec son parc est lui aussi en cours de négociation. L'ancien lavoir, garage des camions des sapeurs-pompiers, va retrouver une fonction commerciale. Des aides financières sont mises en place pour les particuliers avec la Fondation du patrimoine, le mécénat en ligne et la commune.

Preuve de l'attractivité nouvelle de la commune, le "château" qui est au cœur de la cité, vient d'être acheté pour être transformé en lieu d'accueil, d'hébergement et de manifestations privées. Les travaux de réparation de l'église sont enfin mis en œuvre. L'ancienne poste et l'ancien presbytère vont abriter de nouvelles activités économiques.

La meilleure pédagogie a été, au-delà des actions de sensibilisation, l'exemplarité des opérations menées depuis le début des études tant par la commune que par les acteurs privés.

.....
CHANTAL LANTENOIS
 ADJOINTE AU MAIRE DE CORMICY
FRANÇOIS-XAVIER TASSELS
 ANCIEN DIRIGEANT D'URBAN & SENS

CONTACT

► Chantal Lantenois, adjointe au Maire de Cormicy :
chantal.lantenois@cormicy.fr
 ► François-Xavier Tassel, ancien dirigeant d'Urban & Sens :
urbanetsens@yahoo.fr

ALLER PLUS LOIN

Plan Local d'Urbanisme (PLU) :
www.cormicy.fr/page/urbanisme-architecture-et-patrimoine-avap.html

CONSTRUIRE ET COOPÉRER

Créer des cités patrimoniales solidaires et durables

*"Il ne suffit pas de partager un patrimoine commun,
encore faut-il vivre dans le même monde"*

Edwy PLENEL



2.1 Créer un vocabulaire commun



2.2 Trouver le champ du "faire ensemble"



2.3 Connecter les envies



2.4 Vivre le patrimoine au quotidien



2.5 Investir des lieux patrimoniaux pour de nouveaux usages

2.1 CRÉER UN VOCABULAIRE COMMUN

Chercher la participation des personnes à la définition des politiques culturelles et patrimoniales induit avant toute chose de poser les termes d'un langage commun. Faire à partir des personnes et avec les personnes demande au préalable d'entendre et d'écouter. Ces étapes liminaires s'avèrent indispensables pour poser les bases d'un projet de "vivre ensemble" et pouvoir ensuite agir autour d'une culture et d'un patrimoine partagés.



Chantier participatif : reconstruction de la roue à aube du Moulin Robin. Une vingtaine de "Fricassous" mobilisés pendant 6 mois (les habitants se nomment ainsi pour affirmer leur implication citoyenne) à Château-Larcher (Vienne, Nouvelle-Aquitaine)

LES EXPRESSIONS DES HABITANTS À CHÂTEAU-LARCHER POUR LA CONSTRUCTION D'UN PROJET IDENTITAIRE COMMUN

Comment expliquer clairement quelque chose d'aussi abstrait que les droits culturels ? Comment expliquer une chose qui, pour nous, dans notre cité, est devenue naturelle : avoir le droit de s'exprimer, d'apporter son grain de sel, ou son savoir-faire, dans l'intérêt de tous ?

DE RÉUNIONS INFORMELLES...

L'image qui me vient en premier est celle d'un groupe de Jazz dont les musiciens, après avoir trouvé le thème à interpréter, jouent celui-ci tantôt ensemble tantôt en solo dans le seul but de le magnifier. Chacun laissant s'exprimer l'autre, n'intervenant que pour souligner une phrase ou apporter un attrait supplémentaire.

Mais voilà, comment une municipalité peut-elle définir un thème ou une politique qui soit accessible, qui parle au plus grand nombre, et surtout, qui ressemble à la commune et à ses habitants ? Dans notre cité, nous pensons que cela n'est possible qu'en écoutant les habitants, en les faisant participer et s'exprimer sur les sujets qui leur tien-

ent à cœur. Cela peut se produire lors de réunions (d'associations par exemple) mais généralement dans les petits villages tels que le nôtre d'un peu plus de 1000 habitants, c'est plutôt lors de discussions informelles que naissent les idées.

À partir de là, il est nécessaire de définir une hiérarchie dans les idées et un projet "phare" à mettre en œuvre.

... À LA MISE EN ACTION DES PROJETS PAR DES CHOIX POLITIQUES AMBITIEUX

Suite à de multiples expériences, et pour éviter que ce projet aille droit dans un mur, nous avons pris l'habitude de nommer à la mise en œuvre de ces projets les personnes ayant été à leur origine. L'avantage c'est que ces personnes vont être les ambassadeurs du projet et vont fédérer autour d'elles d'autres habitants pour avancer jusqu'à la concrétisation. En effet, si la municipalité s'empare seule de ce même projet sans y impliquer les habitants, c'est l'échec assuré car ils se sentiront délaissés et au final ce projet ne sera pas le leur mais celui de la commune.

C'est ainsi que dans notre cité des chantiers participatifs pour la rénovation ou l'entretien du patrimoine sont nés, mais également, que des manifestations de grande envergure ont vu le jour comme la foire médiévale avec ses 180 bénévoles et ses 25 000 visiteurs. Nous agissons de même quand il s'agit d'un projet de quartier, ou de voirie par exemple, où les habitants sont appelés à s'exprimer.

Cette manière de faire existant depuis quelques années au sein de notre cité, il n'est pas rare maintenant que des personnes viennent spontanément à la rencontre des élus pour leur faire part d'une idée ou pour simplement demander de l'aide pour mettre en œuvre un projet.

Comme on dit à Château-Larcher : "On est toujours ben mieux entr'acteurs !"

Notre projet au sein de Petites Cités de Caractère® a prolongé cette relation entre les habitants et le patrimoine. Grâce à la volonté des citoyens de révéler le patrimoine de leur cité et grâce à divers supports de sensibilisation, portés également par la dynamique associative, l'équipe s'est appuyée sur un noyau d'habitants acteurs. Ces acteurs ont apporté à la commune leurs connaissances, leurs idées et leurs savoir-faire ce qui nous a permis de voir naître un projet de révélation de notre commune.

Afin d'aller plus loin encore, et pour nourrir la réflexion et le regard des habitants, un premier workshop (atelier participatif, conférences, etc.) a eu lieu en février 2019 mêlant élèves architectes, designers, ingénieurs et habitants de la commune. Nous avons vu la curiosité s'emparer des habitants et de jour en jour la participation aux ateliers s'est amplifiée, les langues se sont déliées et les idées sont nées.

En immersion totale dans notre cité durant une semaine, les élèves, grâce à leur regard extérieur, leurs connaissances et les différents échanges avec les habitants, ont su capter nos ressentis et attentes.

À la fin de la semaine lors d'une présentation ouverte à tous, ils nous ont fait part de propositions d'actions à mettre en place, connectant ainsi nos patrimoines à des projets de construction, d'innovation et d'expérimentation.



1. Repérage collectif pour mise en place d'un parcours scénographié /
2. Temps de restitution des travaux du workshop par les étudiants avec les habitants (encadrement didactique)

Rebondir sur ces propositions et les mettre en application va être la prochaine étape, mais il faut avant tout trouver les habitants acteurs et promoteurs des projets.

Une Petite Cité de Caractère® se caractérise aussi par ses habitants et par leur capacité à innover et à porter des projets.

ALAIN RETAILLEAU
ADJOINT AU MAIRE, MAIRIE
DE CHÂTEAU-LARCHER

CONTACT

Alain Retailleau :
a.retailleau@chateau-larcher86.fr

2.2 TROUVER LE CHAMP DU "FAIRE ENSEMBLE"

Après le temps de l'écoute vient celui du choix des actions. C'est naturellement une étape clé, le moment où les personnes vont passer d'une relation passive (à la culture et au patrimoine) à une relation active.

En identifiant le "faisable", la communauté patrimoniale prend corps. À l'échelle d'une Petite Cité de Caractère®, c'est à la fois l'étape où la personne devient actrice du projet patrimonial mais aussi celle où le projet patrimonial évoluera grâce à la contribution de la personne.



Deux habitants de Roscoff lors d'une balade pour redécouvrir leur patrimoine (Finistère, Bretagne)

LES ATELIERS "RÉVÉLATIONS" : CONSTRUIRE AVEC LES HABITANTS

Les ateliers "Révélations" mis en place, à l'origine, par l'association Petites Cités de Caractère® en Nouvelle-Aquitaine, ont pour objet de trouver le champ du "faire ensemble" et identifier ce qui fait "bien commun". Ils cherchent à détecter la singularité de la cité et de sa géographie et ainsi favoriser la participation des habitants et l'implication des personnes pour mettre en récit la cité.

LE CADRE DES ATELIERS "RÉVÉLATIONS"

L'association Petites Cités de Caractère® en Nouvelle-Aquitaine a engagé des formes d'accompagnements dynamiques pour aider les communes à enclencher des actions concrètes qui mettent l'habitant (et l'usager quel qu'il soit) au cœur du dispositif de révélation du patrimoine et de la cité. Les expérimentations menées en prolongement d'ateliers participatifs autour de l'expression des droits culturels cherchent ainsi la contribution des habitants à une expression innovante du récit de territoire.

Par ces ateliers, il s'agit de faire émerger une direction qui permette aux habitants et usagers d'un lieu, d'une cité, de se sentir concernés à partir de leurs usages du quotidien. Ce sens, on le nomme le récit commun. Il est l'assise de la reconnaissance de la singularité du lieu et le moteur de la participation.

Les éléments qui construisent l'assise des ateliers de la révélation sont alors :

- ▶ les enjeux et leur perception par les habitants, experts de l'usage,
- ▶ la recherche de ce qui fait la différence et la singularité,
- ▶ l'émergence d'une forme de leitmotiv qui résume la base du récit commun,
- ▶ un préprogramme d'interventions qui commentent à illustrer le récit à développer,
- ▶ les premières actions à mettre en place.

Ainsi ces ateliers de révélation amorcent les deux premières étapes d'une participation active.

PREMIÈRE ÉTAPE : DONNER ENVIE

C'est le déclenchement de la participation collective et joyeuse. Pour ce faire, nous utilisons des dispositifs simples, parfois décalés, qui paraissent n'avoir aucun lien avec le questionnement posé mais qui indirectement créent l'émotion, favorisent l'expression : la carte postale de la perception du territoire, le photo langage, l'étude comparative de lieux qui ont interpellé les participants au cours de leurs voyages, etc. Ces dispositifs font apparaître les enjeux et les leviers : le récit commun s'extirpe progressivement.

DEUXIÈME ÉTAPE : IMPLIQUER

L'implication est favorisée par la formulation d'actions ; nous partons des premiers leviers identifiés

dans le cadre du sens à donner : le récit commun. On suggère d'inventer des temps d'expérimentation.

À l'issue de ces ateliers, un livret résume le contenu et les actions qui peuvent nourrir le récit et la manière d'impliquer les habitants et acteurs locaux.

Pour favoriser la dynamique impulsée et assurer un prolongement, l'association Petites Cités de Caractère® en Nouvelle-Aquitaine est en train de mettre en place un accompagnement autour de cette question de l'expérimentation.

TROISIÈME ÉTAPE : L'APPROPRIATION

Hors des ateliers de révélation, Oiron, Confolens et Château-Larcher ont fait l'objet de formes d'expérimentations spécifiques à la cité concernée. On retrouve respectivement : une balade scénarisée "Entre Chien et Loup", des collectages émotionnels participatifs "les Escapades Confluentes" et une semaine d'ateliers d'étudiants, habitants en résidences, autour des énergies moyen-âgeuses, mêlées à des créations innovantes. Cet accompagnement servira de guide pour la posture à adopter lors de la mise en place d'une action dont l'habitant peut (au quotidien) être porteur de transmission et de créativité.

Cette étape peut prendre une forme différente en fonction de la particularité de la cité et de la méthode de gouvernance citoyenne adoptée. C'est ainsi une manière différente d'approcher et de partager le projet. Surtout nous essayons, nous évaluons et nous détectons les personnes (insoupçonnées) qui peuvent être motrices de la révélation.

ALLER VERS UNE POSTURE

L'implication des habitants dans la révélation collective d'une cité s'invente par une manière singulière de parler ou de s'exprimer, par l'action autour de ce qui fait la spécificité d'un territoire (qu'il soit paysage, quartier de ville, cité patrimoniale ou encore ensemble hétéroclite).

Impliquer les habitants et les personnes, c'est leur redonner une légitimité pour parler du lieu dans lequel ils vivent, afin qu'ils soient en mesure d'en transmettre les valeurs et le génie. Cela consiste à faire appel à l'émotionnel, à l'instant vécu.

Réfléchir sur la participation et l'implication des habitants c'est avant tout une mise en confiance. C'est également un travail sur le vivre-ensemble pour faire émerger les possibles.



1



2



3

1. Cartographier son patrimoine / 2. Le collectage émotionnel : donner des adjectifs pour définir sa ville / 3. Les outils dynamiques de photo langage, base Dixit.

À l'issue de ces ateliers, la première action à engager est certainement la recherche d'une posture qui doit amener à l'appropriation du projet : faire naître une notion d'ambassadeur de son propre quotidien pour un droit à transmettre ce qui fait la culture d'un lieu. L'habitant doit se sentir ainsi légitime de participer à la révélation de son cadre de vie pour mieux accueillir. Intéressées par cette dynamique participative, des Petites Cités de Caractère® en Bretagne et en Auvergne-Rhône Alpes ont souhaité déployer à leur tour les ateliers "Révélations" sur leur territoire. Ainsi en 2021, ce sont huit communes qui ont commencé ce travail de réflexion et d'expérimentations pour mettre en récit leur cité.

FRANCK BUFFETEAU
ARCHITECTE, URBANISTE, METTEUR
EN SCÈNE, AGENCE ENTRELIEUX

CONTACT
Franck Buffeteau :
entrelieux-fb@orange.fr

2.3 CONNECTER LES ENVIES

Rendre les personnes actrices d'une politique patrimoniale et culturelle, c'est aussi les associer à la restauration du patrimoine. Si de nombreuses actions restent de la compétence exclusive de professionnels, les démarches participatives se sont multipliées depuis quelques années pour connecter la personne à la valorisation et l'animation de ces biens communs et partagés, renforçant ainsi les liens entre les habitants et les patrimoines.



Chantiers participatifs de 2016 : restauration des menuiseries extérieures en bois avec de la peinture à la farine sur la façade d'une ferme à Joinville (Haute-Marne, Grand Est)

LES CHANTIERS PARTICIPATIFS À JOINVILLE : LA MOBILISATION CITOYENNE POUR RELEVER LES DÉFIS TECHNIQUES ET BUDGÉTAIRES

Petite Cité de Caractère® depuis 2015, Joinville mène depuis plusieurs années une politique ambitieuse de restauration et de mise en valeur de son patrimoine. Cela passe notamment par les maisons privées qui constituent l'essentiel du tissu urbain du centre historique et dont de nombreuses façades nécessitent encore une restauration. Afin d'accélérer le processus de revitalisation du centre-bourg, la ville de Joinville organise régulièrement, depuis 2014, des chantiers participatifs.

TROUVER DES SOLUTIONS AU MANQUE DE MOYENS DE LA COMMUNE

Basés sur la mobilisation de bénévoles ayant à cœur de voir revivre le patrimoine joinvillois, et appuyés sur de solides connaissances transmises en matière de restauration qualitative du bâti ancien, ces chantiers ont débuté par la remise en peinture de nombreuses menuiseries dans la ville. Mettant en œuvre la technique de fabrication de peinture à la farine avec des couleurs à base de terres colorantes fabriquées dans les Ardennes, ces chantiers ont pris un élan nouveau en 2017, avec la restauration complète d'une première façade en pans de bois.

Le centre historique de Joinville compte une cinquantaine de façades en pans de bois (datant du XVI^e et du XVII^e siècles). Ce patrimoine a été dévalorisé progressivement depuis le XIX^e siècle, avec une volonté des propriétaires d'apparenter ces maisons à celles en pierres en les recouvrant par des enduits. À cela se sont ajoutées les erreurs techniques et esthétiques de la seconde moitié du XX^e siècle (ciment, plastique, couleurs ternes ou trop criardes, etc.) qui font que, à l'exception de quelques-unes, ces façades sont peu lisibles dans toute leur beauté.

À cette difficulté s'ajoute aujourd'hui celle des coûts nécessaires pour retrouver les qualités initiales de ces constructions (décroûtage, remplissage, séchage, enduit, finitions, etc.) dans un contexte local où les propriétaires ayant de faibles revenus sont nombreux. Au-delà de la mise en place d'une stratégie classique de restauration du patrimoine (document d'urbanisme et subventions), la Petite Cité de Caractère® cherche à inventer de nouveaux modèles pour contourner l'obstacle financier, en mettant tous les partenaires autour de la table, à commencer par les habitants.

Outre la mise en place d'une AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) et

d'importantes subventions pour restaurer le bâti ancien, la ville de Joinville a décidé d'accélérer la mise en valeur de ces façades en pans de bois en mobilisant les habitants à travers des chantiers participatifs. Ainsi, durant une à deux semaines, les participants, encadrés par des professionnels et l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), apprennent à réaliser des remplissages en béton de chanvre (pour réparer les murs), des enduits à la chaux (pour couvrir le béton de chanvre), des badigeons de chaux (pour colorer l'enduit) et de la peinture à la farine (pour colorer la structure en bois) tout en sauvegardant et en mettant en valeur un patrimoine civil de premier ordre qui révèle un peu plus le potentiel pittoresque et touristique de la cité.

OPPORTUNITÉS MULTIPLES ET EFFETS POSITIFS INDUITS

Les effets positifs se multiplient et commencent à créer un contexte favorable à la diffusion des bonnes pratiques comme à un sentiment retrouvé de fierté locale :

- ▶ **façades restaurées** dans les règles de l'art pour un coût moindre,
 - ▶ **ménages à faibles revenus** qui se sentent moteur de la mise en valeur du patrimoine,
 - ▶ **règlement de situations à l'amiable** en contexte économique difficile,
 - ▶ **structuration progressive** d'une équipe "d'amoureux du patrimoine de Joinville" qui se mobilise à chaque chantier, forte de l'apport des habitants "aidés" qui deviennent forces vives,
 - ▶ **intégration des entreprises** sur des tâches indispensables (échafaudages, structures des façades, etc.) afin de ne pas créer un sentiment de frustration de marché, mais bien d'expliquer que sans ce dispositif il n'y aurait pas la possibilité de réaliser les moindres travaux et donc il n'y aurait pas d'intervention professionnelle du tout,
 - ▶ **métamorphose** rapide de ce qui est parfois perçu comme "verru" en "petit joyau",
 - ▶ **moments forts** passés ensemble, avec des personnes de tous horizons, autour d'un projet concret,
 - ▶ **occasion** pour les personnes de questionner et d'échanger sur les enjeux de la revitalisation du centre ancien via le patrimoine, fédérant le plus grand nombre et insufflant un élan positif qui ne demande qu'à être encore un peu plus partagé.
- Ces chantiers sont devenus très importants et attendus chaque année. Ils permettent de redécouvrir des façades en pans de bois et



1. Chantier participatif 2019, restauration de la menuiserie en bois d'une porte monumentale d'un hôtel particulier avec de la peinture à la farine / 2. & 3. Un "avant-après" d'une façade restaurée en pans de bois



de multiplier la dynamique de mise en valeur du patrimoine dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg, tout en mobilisant et en fidélisant le réseau de bénévoles déjà investi pour diffuser les bonnes pratiques de restauration.

Enfin, il est à noter que cette forme de mobilisation commence aussi à se développer pour l'entretien de murs anciens autour des chemins, dans l'église paroissiale, autour de la plantation de vivaces en pieds de façades, etc. Autant de pistes à explorer pour développer une autre conception des valeurs au sein du projet de territoire.

À Joinville, le patrimoine est un héritage qui se construit au quotidien, avec les habitants comme solution à chaque étape.

ANTHONY KOENIG
CHEF DE PROJET URBANISME,
VILLE DE JOINVILLE

CONTACT
Anthony Koenig :
urbanisme.joinville@gmail.com

ALLER PLUS LOIN
Fiche "Centre-bourg de Joinville - Programme national de revitalisation" : http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr/IMG/pdf/joinville_vf.pdf

2.4 VIVRE LE PATRIMOINE AU QUOTIDIEN

Créer ou recréer le lien entre les personnes et le patrimoine passe parfois par un changement de relation aux lieux. Dans beaucoup de communes, de nouvelles destinations données aux lieux patrimoniaux changent totalement la relation des personnes au patrimoine, notamment quand des espaces privés ou fermés deviennent des espaces publics. Et de plus en plus, le devenir de ces lieux est appréhendé avec les personnes, actrices de la définition et de l'animation de ces lieux.



L'ancienne prison de Guingamp et ses expositions du Centre d'Art Gwinzegal (Côtes-d'Armor, Bretagne)

INVESTIR LES LIEUX HISTORIQUES POUR RENFORCER LE LIEN ENTRE LES PERSONNES ET LE PATRIMOINE

Dans les Petites Cités de Caractère®, la réaffectation de lieux chargés d'histoire est courante, presque banale. Cela reste pourtant un choix fort et exceptionnel de proposer des services publics dans les plus beaux édifices patrimoniaux de la cité. Ces choix ont toujours une portée qui va bien au-delà de l'usage du lieu et du maintien d'une vie économique dans les centres anciens : ils sont la traduction que le patrimoine est l'affaire de tous, le symbole d'une histoire partagée et en mouvement qui se construit à partir de nos héritages dans des cités bien ancrées dans le présent.

DES MAIRIES DANS DES LIEUX CHARGÉS D'HISTOIRE

Installer la mairie dans un lieu patrimonial prestigieux est un choix qui n'est pas rare. À Aubigny-sur-Nère (Cher), à Châteaugiron (Ille-et-Vilaine), à Lacaze (Tarn), la mairie occupe l'ancien château. À Brantôme-en-Périgord (Dordogne), elle occupe les bâtiments de l'ancienne abbaye bénédictine, à Eymoutiers (Haute-Vienne) l'ancien couvent des Ursulines, à Brûlon (Sarthe) les anciennes halles. Il faut le regard extérieur pour mesurer à quel point ces choix restent remarquables : donner une destination publique à un édifice comme un château ou une abbaye est difficilement conce-

vable dans beaucoup de pays où le patrimoine n'a d'intérêt que s'il est objet économique. Installer un service public dans un lieu historique peut sembler banal : il est le prolongement d'un rapport à la culture, au patrimoine, à l'architecture, qui sont très spécifiques en France. Nous l'oublions souvent, mais la place de la culture et du patrimoine dans notre vie quotidienne caractérise notre "communauté patrimoniale" nationale pour reprendre les termes de la convention de Faro, et c'est une composante majeure de l'art de vivre "à la française" si attractif pour les touristes internationaux.

Et quand les Petites Cités de Caractère® intègrent les préceptes des droits culturels dans leur charte et leur projet associatif, ces lieux chargés d'histoire et devenus publics sont toujours une composante du patrimoine des personnes.

DES PRISONS DEVENUES DES LIEUX DE CULTURE

Il est étonnant de voir comment trois sites emblématiques de cette évolution des usages dans notre réseau sont trois anciennes prisons. Comment ces lieux de privation de libertés sont devenus lieux d'expression des libertés !

À Baugé-en-Anjou (Maine-et-Loire), la prison, véritable forteresse au cœur de la cité et dont il ne restait que les murs depuis sa destruction en

1980, est aujourd'hui un grand centre culturel avec des salles accueillant différentes associations, les écoles de musique et de danse et une salle de spectacles.

À Ervy-le-Châtel (Aube), un petit bâtiment au cœur de la cité abritait une prison (12 cellules) et à l'étage le tribunal. Il est devenu la Maison du vitrail d'Armanche, centre d'interprétation et première étape d'un parcours de découverte de la cité qui se termine par la visite des extraordinaires vitraux de l'église Saint-Pierre-ès-Liens. Une cellule a été conservée, témoin de ce que fut autrefois le bâtiment.

À Guingamp (Côtes-d'Armor), il est difficile d'imaginer que nous sommes dans une ancienne prison dans ce lieu qui rappelle le Familistère de Guise. Elle fait l'objet d'une importante campagne de restauration avec la création de nouveaux bâtiments selon des architectures très contemporaines, et devient lieu de culture en accueillant le Centre d'Art et de Recherche "GwinZegal" (Centre des Arts Visuels), le CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) ou encore l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC).

D'autres projets pourraient être cités, comme l'ancienne gare devenue maison des solidarités à Batz-sur-Mer (Loire-Atlantique), ou la mairie installée dans l'ancienne Caisse d'Épargne à Saint-Calais (Sarthe). À chaque fois, la transformation d'un des plus beaux sites patrimoniaux de la ville en un espace ouvert et dédié au public renforce les liens entre les personnes et le patrimoine, en permettant d'effectuer les gestes simples du quotidien dans des environnements remarquables.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE PROJETS

Cet enjeu de la réutilisation du patrimoine reste plus que jamais d'actualité. Pour certaines communes, où tout est patrimoine, il est même vital : des cités comme Saint-Mihiel (Meuse), Tonnerre (Yonne), ou Sées (Orne) comptent tellement d'édifices protégés que c'est la survie même du patrimoine qui est en jeu si de nouvelles destinations ne sont pas trouvées.

D'autant que de nouveaux sites viennent s'ajouter à la liste des édifices auxquels il faut trouver de nouvelles destinations comme le patrimoine industriel ou le patrimoine culturel avec des milliers d'églises ou chapelles à travers la France pour lesquelles se pose la question de nouveaux usages.



1

1. La mairie d'Aubigny-sur-Nère a investi le château des Stuart (Cher, Centre-Val de Loire) / 2. Le palais de justice de Baugé-en-Anjou va devenir la maison du citoyen connecté (Maine-et-Loire, Pays de la Loire)



2

Face à cette "offre", la "demande" évolue également. Trois facteurs dessinent de nouveaux usages et de nouvelles destinations pour les sites patrimoniaux : le numérique, la polyvalence des espaces et la participation citoyenne. Des projets comme ceux conduits sur le tribunal de Baugé-en-Anjou pour une "Maison du Citoyen Connecté" illustrent cette nouvelle génération de projets qui, en intégrant les personnes à la réflexion et à l'animation des projets, inscrivent ces démarches dans le respect des droits culturels.

LAURENT MAZURIER
DIRECTEUR, PETITES CITÉS
DE CARACTÈRE® DE FRANCE

CONTACT

Laurent Mazurier : petitescitesdecaracterefrance@gmail.com

ALLER PLUS LOIN

- Baugé-en-Anjou, l'ancien tribunal à l'honneur du Loto du patrimoine deviendra une maison du Citoyen Connecté. Reportage vidéo du tribunal : www.youtube.com/watch?v=ggQ8IRqNeHM
- L'ancienne prison de Guingamp transformée en centre culturel : www.youtube.com/watch?v=3_YVDkAvYBM

2.5 INVESTIR DES LIEUX PATRIMONIAUX POUR DE NOUVEAUX USAGES

Dans notre recherche de liens entre la personne et le patrimoine, nous avons vu apparaître depuis quelques années dans nos Petites cités de Caractère® une nouvelle génération de lieux, regroupés sous la dénomination de Tiers-lieux. Les premiers Tiers-lieux étaient des objets hybrides, polyvalents, centrés sur les loisirs et la culture (le lieu de vie, le lieu de travail, et un troisième lieu pour se cultiver, se distraire, se détendre, etc.). Si la notion de polyvalence reste au cœur des Tiers-lieux, ils correspondent davantage maintenant à des espaces de travail partagés et collaboratifs. Ces lieux de travail proposent de nouvelles relations entre les personnes et le patrimoine.



Entraide technique au Vill@ge Factory installé dans l'ancienne école d'Asnière-sur-Vègre (Sarthe, Pays de la Loire) : discussion entre trois jeunes développeurs



La Cocotte numérique : un FabLab à Murat (Cantal, Auvergne-Rhône-Alpes)

TIERS-LIEUX ET PATRIMOINES

Les nouvelles générations portent le paradoxe d'un engouement à la fois pour le numérique et toutes ses conséquences sur de nouveaux modes de vies et d'organisation du travail, mais aussi pour tous les patrimoines, culturels et naturels, matériels et immatériels. Et si l'avenir de nos patrimoines passait par la mise en place de nouveaux processus issus de la révolution numérique et des changements sociétaux qu'elle entraîne ? Et si la grande famille des "Tiers-lieux", en donnant une nouvelle valeur économique et sociale à nos patrimoines, était une composante majeure de l'attractivité et du développement de nos territoires ?

LES TIERS-LIEUX, CE SONT D'ABORD DES LIEUX

La seconde moitié du XX^e siècle a été marquée par la création de sites emblématiques, des bâtiments qui préfiguraient les futurs Tiers-lieux, comme le Lieu Unique à Nantes ou la Halle Pajol à Paris. Parallèlement, des mouvements qui pouvaient apparaître marginaux à l'époque, comme l'occupation des grands squats culturels, et le développement des colocations d'étudiants, ont inspiré toute une génération. Cette même génération a inventé la colocation du travail.

Avec l'expansion du télétravail, nous avons vu l'émergence de nouveaux types de lieux hybrides,

les Tiers-lieux, grande famille dont font partie les lieux de travail collaboratifs, dits de coworking, les laboratoires de fabrication (ou FabLabs), les cafés de réparation ou ressourceries, les laboratoires d'information (InfoLabs), les laboratoires médiatiques (MediaLabs), etc. En France comme partout ailleurs, ils constituent des nœuds de réseau qui se multiplient dans les territoires suivant le développement d'internet et des maillages qui l'accompagnent.

Ce serait une grande erreur de considérer qu'ils ne sont que la conséquence d'une mise en œuvre technique. Le lieu, et le mot est important, n'est ni une zone ni un espace neutre : il constitue un site d'ancrage commun dans le territoire. Son environnement, ainsi que sa valeur culturelle et sociale, conditionnent son succès.

Aujourd'hui, sous réserve d'un accès facile au réseau numérique, beaucoup sont ancrés dans des sites existants, souvent à connotation patrimoniale, au sens large, bien sûr. Le télétravail leur permet de s'éloigner progressivement des métropoles, leur environnement est majoritairement choisi à la fois pour la valeur emblématique, voir identitaire qu'ils véhiculent (souvent comme image de marque de leur entreprise), et pour la dimension humaine, conviviale et agréable des lieux.

Le choix du lieu est très important. L'identité, qu'elle soit architecturale, urbaine ou paysagère, doit être

forte, faire sens, et marquer la présence sur et pour le territoire. Au-delà des aspects scientifiques et techniques, il faut avoir conscience que les qualités patrimoniales du lieu peuvent favoriser l'intégration dans un récit collectif.

REVITALISER LES CENTRES-VILLES À PARTIR DU PATRIMOINE AVEC ET POUR LES PERSONNES

Les petites et moyennes villes souffrent de la désaffectation des centres urbains de leurs communes et cherchent des voies pour l'attractivité de leur cité. Les maires et élus de ces communes, souvent propriétaires de foncier vacant, sont de plus en plus nombreux à s'engager dans des démarches innovantes. Mais l'innovation présente souvent des risques qu'ils doivent savoir mesurer, ce qui n'est pas toujours évident considérant le peu de retours d'expériences à leur disposition. Anciennes usines, maisons de centre-bourg, anciennes églises, paysages bucoliques, etc., le souffle de cette nouvelle génération connectée favorise la revitalisation des territoires éloignés et des patrimoines délaissés.

Les modes de travail évoluent rapidement et le télétravail permet la délocalisation d'activités économiques. L'accueil de nouvelles formes d'activités dans les petites villes et les villages devient alors possible. La conjugaison du télétravail et des lieux de culture à l'échelle humaine de ces territoires



1. L'Hôtel numérique à Montsalvy (Cantal, Auvergne-Rhône-Alpes) /
2. La médiathèque de Laroquebrou (Cantal, Auvergne-Rhône-Alpes)



La Tour des Villains, nouveau projet de Tiers-lieu à Montsaugeon (Haute-Marne, Grand Est)

CONTACT

Alain Marinos :
marinos.alain@gmail.com

ALLER PLUS LOIN

- ▶ Podcast "Où donc habitez-vous ?" - épisode 6, "Tiers-lieux et patrimoine" : www.soundcloud.com/user-271237951
- ▶ Le Village factory à Asnières-sur-Vègre : www.asnieres.village-factory.net
- ▶ La Cocotte numérique à Murat : www.cocotte-numerique.fr
- ▶ Aide du territoire : AMI "Fabrique des territoires", offres d'appel à projets : www.societenumerique.gouv.fr/tierslieux
- ▶ Tour des Villains de Montsaugeon — le projet : <https://www.youtube.com/watch?v=43tU0ZKVBVo>

offre des opportunités exceptionnelles d'ancrage social. De plus en plus de villages et de petites cités comme Murat, Petite Cité de Caractère® du Cantal - avec sa "Cocotte Numérique", voient leurs Tiers-lieux devenir un équipement social structurant au même titre que la mairie, le café, la boulangerie ou encore l'église. On voit même ici et là des églises désacralisées reconverties en espaces de coworking.

Dans ce contexte, ne serait-il pas opportun d'encourager prioritairement l'ouverture de Tiers-lieux dans les bâtiments emblématiques au cœur de ces petites cités et villages afin d'éviter leur dispersion ? Profitons donc de l'attractivité et de l'intérêt suscités par ces lieux pour expérimenter avec et pour les jeunes générations de nouveaux modes de revitalisation. L'offre pourrait aller de l'accueil pérenne de jeunes familles à la recherche d'un cadre de vie sain, jusqu'à l'accueil temporaire permettant de mixer télétravail et vacances comme cela se développe un peu partout dans le monde. Les nouvelles aspirations environnementales des jeunes visiteurs, à la richesse et la diversité culturelle de nos petites cités et villages, et les possibilités offertes par les nouvelles technologies doivent être appréhendées ensemble et doivent être conjuguées pour proposer de nouveaux modes de revitalisation adaptés à notre époque.

En définitive, les Tiers-lieux offrent l'opportunité de revaloriser, au sens de redonner de la valeur, aux centres-villes et centres-bourgs, à travers les échanges et les collaborations qu'ils génèrent. Ils doivent en effet être considérés comme des lieux d'ancrage d'où émergent capital social, culturel et patrimonial local. Ils sont un catalyseur pour réduire les distances entre les membres d'une même communauté de destin que sont les habitants d'un territoire et activer des proximités géographiques, culturelles, sociales et organisationnelles. Ils sont une nouvelle génération de projets pour animer une communauté patrimoniale qui se construit également par le lien entre culture et travail.

.....
ALAIN MARINOS
 DÉLÉGUÉ NATIONAL PETITES CITÉS
 DE CARACTÈRE® DE FRANCE

Rénovation de l'aile Ouest de l'ancien séminaire de Pont-Croix en un pôle médical et une médiathèque. Le reste du bâtiment sera réinvesti aussi pour des logements, des locaux de la mairie, etc. (Finistère, Bretagne)



"Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné"

Eugène VIOLLET-LE-DUC

VALORISER ET ANIMER

Faire vivre le patrimoine



3.1 Partager le patrimoine



3.2 Donner vie au patrimoine



3.3 Donner des visages au patrimoine



3.4 Se retrouver pour agir



3.5 Faire la fête

3.1 PARTAGER LE PATRIMOINE

Si les droits culturels nous amènent à donner une place aux personnes dans la construction des politiques liées à ce secteur, ils nous demandent également de repenser leur impact dans les actions culturelles. La contribution des personnes, notamment par le biais des associations, est un socle de l'animation dans de nombreuses communes : des savoir-faire et des forces vives sur lesquelles il est possible de s'appuyer pour révéler et animer la communauté patrimoniale.

L'éclairage naturel par le soleil après l'orage comme une annonce de départ "Entre Chien et Loup" à Oiron (Deux-Sèvres, Nouvelle-Aquitaine)

LE CABINET DE CURIOSITÉS À OIRON ? ENTRE CHIEN ET LOUP, LE TEMPS DE TOUS LES POSSIBLES

Le château de Oiron est une propriété de l'État, géré par le Centre des monuments nationaux. Depuis l'installation de la collection permanente Curios & Mirabilia, le patrimoine semblait être le fait et la responsabilité d'experts patrimoniaux et culturels. L'habitant ne s'y reconnaissait pas, comme dépossédé de ce droit à s'exprimer sur la question patrimoniale de son territoire. Pourtant, à Oiron, Petite Cité de Caractère®, tous les ingrédients sont présents pour une symbiose artistique et patrimoniale. Et certaines temporalités d'une journée (aurore et couchant) sont révélatrices de cette harmonie.

UN BOURG DANS L'OMBRE D'UN CHÂTEAU

Oiron est un village traditionnel, caractéristique de la plaine thouarsaise. Le bâti témoigne d'une période florissante autour de l'agriculture et de la viticulture, avec des paysages ouverts qui offrent l'avantage de générer des vues absolument remarquables sur les ensembles patrimoniaux de la commune : le château de Oiron, la collégiale et le parc attenant.

Depuis 1993, le château accueille une collection d'art contemporain unique en France, Curios & Mirabilia (Curiosités & Merveilles) sur le thème des cabinets de curiosités de la Renaissance. Le château s'est alors fermé peu à peu aux habitants, comme un espace vécu en marge de la vie quotidienne, alors que le parc du château était jusque-

là ouvert aux Oironnais. Et nombre de visiteurs viennent et visitent le château, apprécient les œuvres mais oublient assez vite la présence du bourg et de ceux et celles qui font le territoire.

Dans les années 1990 et 2000, sous l'impulsion d'associations, d'habitants et d'élus, plusieurs tentatives ont été conduites pour renouer le lien entre le patrimoine et les Oironnais : création d'un parcours d'œuvres contemporaines hors du site du château, organisation de débats, séminaires, ateliers et événements de sensibilisation, aménagement des rues et ruelles entre le château et la place du bourg, etc. Toutefois les résultats sont restés limités.

L'HOMOLOGATION PETITES CITÉS DE CARACTÈRE® COMME UN NOUVEAU DÉMARRAGE POUR REPARTAGER LE PATRIMOINE

L'entrée dans le réseau Petites Cités de Caractère® en 2015 et l'arrivée d'une nouvelle administratrice sur le site du château en 2017 vont changer les postures.

Ce furent des expositions conduites à l'initiative du château de Oiron : "DécalageS", l'exposition des citoyens (expositions dont 13 habitants sont co-commissaires), ou "Écosystème" dans les maisons d'habitants par l'artiste Mohamed Bourouissa pour une symbiose artistique qui a créé une véritable aventure humaine.

Ce fut aussi la volonté des élus municipaux de s'appuyer sur la marque Petites Cités de Caractère® pour mettre en place des actions implicatives, s'emparer du dispositif de révélation du patrimoine, et ainsi travailler sur le lien entre habitants, art contemporain et patrimoine.

Le travail mené dans le cadre des ateliers "Révélations" (voir article 2.2) courant 2017 a mis en évidence la nécessité de limiter le complexe d'infériorité que se sont fabriqués eux-mêmes les habitants vis-à-vis de la présence du château. Ces ateliers participatifs ont fait ressortir une ligne directrice partagée, et ont permis de construire un projet de cité respectueux de la singularité locale, base du récit de territoire : "Oiron, porte d'accès au Cabinet Curios Cités".

UNE EXPÉRIMENTATION POUR UN PROLONGEMENT DURABLE

En 2018, la commune de Oiron a été retenue dans le cadre d'une expérimentation sur l'expression des droits culturels, mise en œuvre par l'association Petites Cités de Caractère® en Nouvelle-Aquitaine avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine. Cette expérimentation répondait à la réflexion engagée par les responsables locaux sur les moyens à mettre en œuvre pour un partage de la valeur du patrimoine et de la singularité du bourg en tant que tel.

L'objectif du projet de partage du patrimoine a consisté à créer un temps d'expression à partir de la spécificité du bourg : construire avec les habitants un temps d'Entre-Deux (Entre Chien et Loup), un parcours lumineux nocturne, ayant comme fil conducteur le cabinet de curiosités, qui permet ainsi de découvrir les œuvres d'art, le patrimoine, les ambiances des ruelles, les points de vue, etc., par le prisme émotionnel des habitants.

L'expérimentation fut conçue à partir d'une déambulation "Entre Chien et Loup". Quarante Oironnais participants de ce temps éphémère ont, sous forme participative, redécouvert les curiosités, venelles, rues et lieux communs. Une vingtaine de familles d'habitants ont, au travers de personnages ou d'objets, entrouvert leurs portes et jardins, pour mettre en scène le bourg.

Cette déambulation a été placée sous l'égide des "droits culturels" : la commune de Oiron veut positionner l'habitant et le citoyen au centre du débat public et favoriser ainsi l'expression de chacun pour élaborer ensemble



1. Une installation et un éclairage conçus par l'usager du jardin / 2. Le crocodile de Oiron comme guide du cheminement / 3. La mise en situation et le départ de l'expérimentation

un projet culturel et artistique qui doit faire sens pour le territoire. Le temps bilan qui s'en est suivi a permis de recueillir les impressions des participants, d'impliquer les partenaires de la commune autour de cette thématique, mais surtout de continuer à construire ensemble la méthodologie autour du partage et de l'épanouissement par le patrimoine impulseur d'innovations. La forme de ce temps de partage éphémère doit maintenant pouvoir se prolonger et se réinstaller à partir d'un parcours scénarisé.

FRANCK BUFFETEAU
ARCHITECTE, URBANISTE, METTEUR EN SCÈNE,
AGENCE ENTRELIEUX

MÉLANIE BOUDET
COORDINATRICE PETITES CITÉS DE
CARACTÈRE® NOUVELLE-AQUITAINE

CONTACT
Franck Buffeteau :
entrelieux-fb@orange.fr

3.2 DONNER VIE AU PATRIMOINE

La valeur que donnent les personnes à des biens, des lieux, des monuments, des sites, etc., est étroitement liée aux récits que ces derniers portent. Chaque personne crée ainsi son patrimoine, une patrimonialisation qui s'enrichit en permanence de moments sensibles. La communauté patrimoniale évolue et se nourrit de temps partagés et d'émotions.



Sur la voie romaine, Luché-Pringé (Sarthe, Pays de la Loire)

"LES DIMANCHES DE CARACTÈRE" EN SARTHE

En 2007, le réseau Petites Cités de Caractère® de la Sarthe a initié un programme innovant de découvertes des richesses patrimoniales de ces cités en associant habitants et commerçants. L'objectif est alors de faire découvrir l'autre histoire, celle vécue par les habitants, celle racontée par des témoins de passage, ou encore celle disséminée dans des coins et recoins non visibles.

Les Petites Cités de Caractère® de la Sarthe sont très différentes. Par leur histoire d'abord, du fait de leur appartenance historique à des provinces distinctes : l'Anjou, le Perche et le Maine. Par leur architecture ensuite, car la géologie dessine des paysages toujours différents : façades ocrées de sables colorés ou pans de bois avec torchis, pierres de roussard ou tuffeau, toitures en ardoises ou en tuiles, etc. Le projet des Dimanches de Caractère est né de l'envie de montrer les spécificités de ces communes, leurs histoires, leurs particularités, leurs patrimoines, leurs coutumes, etc., et de le faire de façon vivante et partagée.

DÉAMBULER ET PARTAGER

Sa mise en œuvre a d'abord été confiée à un guide extérieur, Henri Boillot, initiateur de visites insolites. Les visites ont ensuite été conduites par une conteuse puis par un acteur, avec l'idée d'avoir le même intervenant sur l'ensemble des communes.

Dès l'origine, les élus mais aussi et surtout les habitants ont été mobilisés pour accueillir les visiteurs, ouvrir les portes de leur demeure, raconter des histoires vécues, ou faire déguster un produit fabriqué sur place. Et dès l'origine, le concept a plu aux habitants, fiers de pouvoir partager leurs patrimoines aux visiteurs venus découvrir ces richesses insoupçonnées, mais aussi aux commerçants et artisans heureux de faire déguster leurs produits.

Le concept de la visite est simple. Basée sur une déambulation paisible un dimanche après-midi, la visite se termine par la dégustation de produits issus de la commune. La programmation court sur toute l'année de sorte de mettre en valeur ces richesses à toutes saisons, et de faire vivre ces cités en dehors de la haute saison touristique.

Les sujets sont presque inépuisables tant il y a de choses à raconter et à découvrir sur les métiers et savoir-faire, la gastronomie, les personnages illustres ou inconnus célèbres, les jeux, fêtes et traditions, les chants, danses, et contes, le commerce et l'artisanat, les éléments du patrimoine vernaculaire, paysager, architectural, etc. La matière et les sources sont variées : archives, objets, œuvres d'art, monuments, témoignages, jardins, etc. Les compagnons de route multiples : habitants, commerçants, élus, personnalités, associations, Pays d'art et d'histoire, guides, etc.

UN PATRIMOINE QUI SE RÉINVENTE SANS CESSER

Douze ans après, les Dimanches de Caractère demeurent. Leur réussite tient probablement au fait que les visiteurs, essentiellement des locaux et souvent des habitants des communes, ont un désir d'appartenance à une histoire commune, celle qu'on découvre ou redécouvre, celle qu'on partage et celle qu'on transmet. Elle tient aussi à l'enthousiasme des hôtes et compagnons d'un jour qui savent transmettre leur passion. Elle tient enfin au caractère exceptionnel de ces visites, comme un instant suspendu loin des parcours de visite traditionnels, où l'on découvre un élément insoupçonné qu'on partage à plusieurs.

Les meilleurs moments, ceux dont on se souvient, sont des temps de partage des petites histoires, vécues ou transmises par les habitants. C'est par exemple à Brûlon le jeu du casse-pot qu'on redécouvre avec les plus jeunes ou la chanson des 40 cafetiers interprétée par son Maire. C'est à Fresnay-sur-Sarthe le témoignage de Marthe Philippart sur l'entreprise familiale de fabrication de poupées. C'est la visite des ruines du château de Mervé à Luché-Pringé où beaucoup d'habitants venaient jouer enfant. Ces Dimanches de Caractère permettent de révéler les richesses patrimoniales des communes tant matérielles qu'immatérielles, des lieux de vie, des histoires de personnes et des éléments invisibles. Ils sont parfois l'occasion d'écrire une nouvelle histoire. Le pain d'épices créé spécialement par le boulanger de Montmirail pour le premier Dimanche de Caractère en 2007, est encore dégusté aujourd'hui et est devenu un produit emblématique de la commune. Ce sont aussi ces propriétaires heureux de partager leur bien et qui depuis cette visite particulière ouvrent leurs portes à certaines occasions. En témoigne tout simplement le plaisir qu'ont aujourd'hui les organisateurs et participants de ces visites à se remémorer ces instants partagés.

Le programme actuel repose intégralement sur les acteurs locaux. Il n'est plus fait appel à des conteurs, professionnels du spectacle



1. Visite à Parcé-sur-Sarthe / 2. Marthe Philippart, aujourd'hui disparue, et l'une des poupées de l'entreprise familiale, Fresnay-sur-Sarthe / 3. Jeu du casse-pot, Brûlon

ou guide extérieur. L'association Petites Cités de Caractère® de la Sarthe a souhaité donner davantage de place aux habitants. Les circuits sont pensés avec eux de sorte de révéler ce qui fait patrimoine à leurs yeux. En un mot ces visites révèlent des lieux de vie partagés, donnent ou redonnent vie au patrimoine avec une touche plus personnelle, mais surtout bien vivante.

VALÉRIE BOUVET-JEUNEHOMME
CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT,
PETITES CITÉS DE CARACTÈRE® DE FRANCE

CONTACT

Valérie Bouvet-Jeunehomme :
valerie.bouvet-jeunehomme@petitescitesdecaractere.com

3.3 DONNER DES VISAGES AU PATRIMOINE

Les professionnels des métiers d'art sont de formidables révélateurs de patrimoine. Ils donnent un visage aux métiers et savoir que l'on trouve derrière les édifices ou les objets. Ils transmettent et partagent des savoir-faire et souvent une passion pour leur métier. À travers eux, les rencontres avec le geste, l'outil, la langue, les us, etc., des métiers donnent vie au patrimoine.



Atelier de présentation animé par un apprenti sculpteur lors de JEMA, Tréguier (Côtes-d'Armor, Bretagne)

LES PROFESSIONNELS DES MÉTIERS D'ART, DES FEMMES ET DES HOMMES DU PATRIMOINE

Les métiers du patrimoine constituent une famille à part dans notre approche française du patrimoine très centrée sur l'objet. Ils sont pourtant un lien entre les personnes et les monuments, les sites, les objets, etc. Un lien également entre des savoir-faire parfois séculaires et des technologies de pointe qui renouvellent en permanence les métiers. Et pour donner vie au patrimoine, ils portent un immense réservoir d'histoires de construction, de restauration, d'animation, etc., mais surtout de personnes. En partageant un peu leurs connaissances et savoir-faire, ils proposent un autre regard, beaucoup plus humain, sur les objets patrimoniaux. Ils deviennent acteurs de la transmission, passeurs de savoir et de connaissance, mais aussi de passion et d'émotion.

DEUX GRANDS SECTEURS : CRÉATION CONTEMPORAINE ET CONSERVATION-RESTAURATION DU PATRIMOINE

Un métier d'art est un métier exercé par un professionnel travaillant la matière, réalisant des pièces uniques ou des petites séries, dans une démarche artistique et avec une maîtrise de l'ensemble du processus depuis la matière première jusqu'à la réalisation finale. Par exemple, le luthier part des pièces de bois pour aboutir à un violon. Sur cette base, la liste officielle des métiers d'art compte 281 métiers, dans 16 domaines d'activités. Par exemple, le ferronnier d'art dans le domaine du

métal, ou le brodeur dans le domaine textile (la liste complète des métiers en ligne sur : <https://www.institut-metiersdart.org/metiers-art/ressources/la-liste>).

Rien n'interdit de créer dans le patrimoine. La création d'aujourd'hui est le patrimoine de demain. Les vitraux contemporains de l'église Saint-Aubin de Turquant ont été réalisés par le maître verrier Philippe Brissy. Par la technique du thermoformage, il a conçu une œuvre qui s'intègre bien dans cette église classée. Et si le projet de restauration de cette église a pu être réalisé, c'est aussi grâce à la mobilisation citoyenne avec un mécénat populaire coordonné par la Fondation du Patrimoine.

La conservation-restauration est au cœur des projets Petites Cités de Caractère®. Sans restaurateurs, le patrimoine est voué à disparaître. Le patrimoine est un "écosystème" dans lequel tout se tient : de la connaissance du patrimoine, à sa valorisation en passant par sa conservation, c'est toute une chaîne de savoir-faire qui entre en jeu. Pour que les entreprises qui ont le savoir-faire puissent pérenniser et développer leur activité, elles ont besoin de chantiers dans leur environnement de proximité. Contrairement aux créateurs qui peuvent se projeter au niveau national et international dans une économie de l'offre, les ateliers de restauration sont plutôt dans une économie de la demande, suscitée par des projets locaux de restauration, publics et privés. L'implication de la population locale dans

ces projets est donc capitale. En acceptant de restaurer dans les règles de l'art, avec les directives fixées par les élus, les habitants contribuent chacun à leur niveau à susciter des chantiers et à embellir leur cadre de vie.

DONNER DU SENS ET UN USAGE À UN PROJET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE BÂTI

Revenons dans la Petite Cité de Caractère® de Turquant : lorsque la commune décide de restaurer son patrimoine troglodytique, il faut définir un positionnement original. Comment trouver des retombées pour un lourd investissement, compte tenu de l'état très dégradé du coteau ? Un axe métiers d'art est retenu, avec la réalisation d'ateliers et d'une boutique "Métiers d'Art", en troglo. Sans l'implication forte d'une association regroupant une vingtaine de bénévoles, cette boutique n'aurait pas pu être créée. Elle accueille chaque année plus de 10 000 visiteurs et permet à une quarantaine de professionnels des métiers d'art de vendre leurs créations.

DÉVELOPPER LES ÉVÈNEMENTS

Des Petites Cités de Caractère® associent les métiers d'art à leur politique d'animation et soutiennent les événements valorisant les savoir-faire. Grand rendez-vous du calendrier, les Journées Européennes des Métiers d'Art sont relayées chaque année par de plus en plus de communes dans toute la France. Les JEMA ouvrent la saison culturelle et touristique en proposant des journées dédiées à la rencontre avec les professionnels des métiers d'art. D'autres événements mettent l'accent sur des savoir-faire spécifiques. À Montreuil-Bellay, Petite Cité de Caractère® du Maine-et-Loire, le salon "Le Livre et ses Métiers d'Art" regroupe les métiers du papier, du graphisme et de l'impression. Porté par une association regroupant des habitants bénévoles, ce salon de niveau national se déroule en février et contribue à la fréquentation de la ville en dehors de la saison touristique.

Dans les communes, chercher la participation des personnes doit aussi, ne l'oublions pas, chercher la participation des professionnels du patrimoine. Car ce sont bien ces personnes qui font le lien entre le savoir-faire et l'objet, entre le patrimoine immatériel et le patrimoine matériel, mais aussi entre la restauration et la création.

CHRISTOPHE DELAUNAY
CONSULTANT EN PATRIMOINE CULTUREL,
CABINET PASSERELLE



1. La Boutique métiers d'art en Troglo à Turquant (Maine-et-Loire, Pays de la Loire) rassemble une trentaine d'artisans et d'artistes de toute la France avec des savoir-faire très divers (modelage, sculpture, etc.) / 2. Montmirail (Sarthe, Pays de la Loire), à la suite des JEMA 2019, Pascal Turpin, taillandier d'armes, installe son atelier dans la cité et crée le couteau Le Montmirail dont le manche est réalisé à partir des poutres du château / 3. Exposition d'objets artisanaux en feutre à Mouzon, cité où l'activité du feutre était très présente Ardennes, Grand Est)

CONTACT

Christophe Delaunay : passerelle.cd@gmail.com

ALLER PLUS LOIN

- ▶ Le réseau "Ville et Métiers d'Art" accompagne les collectivités qui portent un projet de développement des métiers d'art : www.vma.asso.fr
- ▶ L'Institut National des Métiers d'Art (INMA) est le centre de ressources à la disposition de tous les acteurs du secteur : www.institut-metiersdart.org
- ▶ Exemple de la boutique "Métiers d'art" de Turquant : www.boutique-artisans-dart.fr

3.4 SE RETROUVER POUR AGIR

Une des clés de la mobilisation des personnes est d'en faire des acteurs. C'est une étape essentielle dans un processus d'appropriation. Agir à la restauration et la valorisation du patrimoine sont des temps de rencontres et de partage qui renforcent l'appartenance à une communauté patrimoniale.



Reprise d'un mur en pierres sèches bordant une des venelles d'accès au château à Vignory (Haute-Marne, Grand Est)

LES CHANTIERS BÉNÉVOLES À VIGNORY

Dès 2003, l'association locale Histoire et Patrimoine avait mis en place des chantiers de jeunes bénévoles "Rempart", et les premiers chantiers d'insertion estampillés "patrimoine" furent organisés par l'intercommunalité en 2008. Ces deux modes opératoires étaient uniquement tournés vers le patrimoine monumental et spécifiquement celui des vestiges du château féodal. Après une dizaine d'années d'actions sur ces vestiges, élus et bénévoles ont constaté que si les habitants étaient attachés aux vestiges du château, ceux-ci ne constituaient pas à proprement parlé un cadre de vie du quotidien. Il s'est agi alors de repenser ces outils participatifs et de profiter de l'obtention de la marque Petites Cités de Caractère® (2012) pour mieux répartir les efforts sur le patrimoine du village au sens large.

CHANTIER DE JEUNES BÉNÉVOLES

À partir de 2014, l'association Histoire et Patrimoine débuta une nouvelle ère en ouvrant un premier chantier dans le village : la reprise d'un mur en pierres sèches bordant une des venelles d'accès au château. Tout un symbole ! Ces ruelles tortueuses pleines de caractère abandonnées depuis longtemps permettaient l'accès au château depuis les rues modestes du village. Elles offrent en plus une magnifique vue sur les "5^e façades" des maisons. Opération conduite conjointement avec le chantier d'insertion, trois années seront nécessaires pour reprendre ce mur disparu à 70 %.

Dans le même temps, Histoire et Patrimoine assumait toujours un deuxième chantier au château, et même un troisième chantier dans le village avec la reprise de maçonnerie disgracieuse (suppression de joints en ciment et habillage d'un mur de soutènement d'un parking).

À partir de 2017, un autre chantier "pierres sèches" débutait, plus visible celui-ci car au bord d'une rue. Ce chantier visait à restituer une limite entre une belle propriété privée (un étang) et une future aire de stationnement camping-car/voitures visiteurs. La cerise sur le gâteau a été de voir en 2017 le propriétaire de l'étang se prendre au jeu et se mettre à la technique de la pierre sèche pour entretenir ses propres murs.

CHANTIER D'INSERTION DE L'AGGLOMÉRATION DE CHAUMONT

Après avoir œuvré sur la restauration du donjon puis des courtines sud, le chantier d'insertion a suivi le chantier de jeunes bénévoles soit pour préparer les chantiers soit pour les poursuivre. Un vrai travail de collaboration qui a permis au mur en pierres sèches des venelles d'être restauré en intégralité durant les hivers 2015 et 2016.

ATELIERS PARTICIPATIFS

En 2013, l'association Histoire et Patrimoine acceptait d'animer conjointement avec l'association Maisons Paysannes de France des ateliers grand public organisés par le syndicat mixte du Pays de Chaumont. Durant quatre années ces thèmes

concrets sur chantier ont été abordés : enduit à la chaux (2013), béton de chanvre (2014), pierres sèches (2015), pierres sèches et mise en peinture à l'ocre (2016).

CHANTIER DE MISE EN PEINTURE À L'OCRE

En 2015, l'association imaginait un nouveau chantier d'entretien du patrimoine : les mises en peinture à l'ocre. Il s'agit d'appliquer sur les menuiseries bois une peinture à base d'huile de lin et de farine et colorée par des terres ou des oxydes. Après une année d'intervention sur les biens immobiliers de l'association (musée, remise et siège social), la recette fut appliquée en 2016 sur la porte de l'église puis des murs du petit lavoir. En parallèle, l'idée germa de mettre à disposition des villageois la recette ou des terres colorantes, voire de la peinture préparée. Ainsi, des villageois viennent depuis se fournir auprès de l'association pour repeindre leurs propres menuiseries.

En 2017, l'association proposa à des propriétaires de repeindre à leur place leurs menuiseries. Un lien s'installa pendant les journées de chantier et les jeunes furent récompensés par des rafraîchissements voire des desserts qui profitèrent à l'ensemble du groupe le temps du déjeuner. Un concept de troc tout à fait informel s'est ainsi mis en place : des tartes contre une mise en peinture !

GESTION D'UNE MATÉRIAUTHÈQUE COMMUNALE

En 2019, la commune de Vignory et l'association Histoire et Patrimoine ont décidé de mettre à disposition gratuitement des habitants de la commune des matériaux pour faciliter l'entretien de leur patrimoine. Ainsi, chacun peut disposer (dans la limite des stocks disponibles) de pierres (des moellons calcaires et des pierres de taille), des tuiles canales, des pavés calcaires et des terres colorantes pour les recettes de peinture à la farine.

Aussi, tout habitant désirant se séparer de matériaux locaux peut en faire don à l'association Histoire et Patrimoine pour alimenter ce stock collectif.

Nous aurions pu aussi développer d'autres actions plus ponctuelles comme la commission fleurissement qui a intégré de nouveaux sites "clés" à fleurir (carrefour de rue et pieds de pancartes) ou l'accueil de groupes de Scouts de France ou d'Éclaireurs de France qui, en contrepartie du prêt d'un ter-



1



2



3



4

1. Exemple de matériaux disponibles à la matériauthèque communale / 2. & 3. Chantiers participatifs animés par l'association Histoire et Patrimoine : mise en peinture à l'ocre / 4. Restitution des caniveaux en pavés calcaires

rain et de l'accès à l'eau, proposent des services à l'association (pose d'un badigeon à la chaux) ou au propriétaire du terrain.

Toutes ces actions, dans leur variété et sur la durée, sont aussi des temps de convivialité, de partages, de rencontres et d'échanges. Elles associent l'action au plaisir, et renforcent d'autant plus le lien entre les personnes et le patrimoine.

ÉTIENNE MARASI
MAIRE DE VIGNORY, PETITE CITÉ DE
CARACTÈRE® DE HAUTE-MARNE,
DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL
DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

CONTACT
Étienne Marasi
etienne.marasi@orange.fr

ALLER PLUS LOIN
L'association Histoire et Patrimoine :
www.patrimoine-vignory.fr, 06 77 00 84 47

3.5 FAIRE LA FÊTE

Quel meilleur moyen d'exprimer sa culture et son patrimoine que de faire la fête et associer le patrimoine à des moments de joie et de chaleur. Comme les marchés et foires parfois séculaires, certaines fêtes s'ancrent dans l'histoire des territoires, et portent une partie du patrimoine de la cité. Toutes ces manifestations donnent vie au patrimoine et permettent une participation de toutes les personnes.



Danse traditionnelle bretonne, Guingamp (Côtes-d'Armor, Bretagne)

LES FÊTES ET MANIFESTATIONS CULTURELLES POUR DONNER VIE AU PATRIMOINE

Les fêtes "traditionnelles" caractérisent souvent les communautés patrimoniales dans les Petites Cités de Caractère®. Ce sont des temps importants car elles donnent vie au patrimoine et permettent à toutes les personnes de devenir, pendant un temps, acteurs culturels de la cité. Ce sont aussi des temps de transmission et d'intégration, permettant d'accueillir et d'associer des nouveaux habitants ou des visiteurs d'un jour.

DES FÊTES NATIONALES OU EUROPÉENNES QUI FONT COMMUNAUTÉ

Plusieurs manifestations sont devenues des temps forts du calendrier dans les communes, points de repère dans la saison culturelle et patrimoniale. Souvent relayées dans les territoires, elles invitent les personnes à regarder leur environnement par le prisme de thématiques qui se déclinent toujours et partout. Trois d'entre elles par exemple sont relayées par les Petites Cités de Caractère® :

- Les Journées Européennes des Métiers d'Art, organisées au début du printemps,
- Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, qui mettent à l'honneur fin juin le patrimoine vernaculaire et le patrimoine non-protégé,
- Et les Journées Européennes du Patrimoine, mi-septembre, le grand rendez-vous chaque année du patrimoine.

Ce qui nous intéresse à travers ces trois manifestations qui invitent à découvrir son territoire, c'est qu'elles peuvent être relayées partout : il n'est pas un village ou une cité qui ne puisse proposer une animation, une visite ou encore une conférence, à la découverte des métiers d'art, du "petit" patrimoine, ou du patrimoine. Se positionner sur ces manifestations est une façon de dénoncer l'idée de "déserts culturels" totalement antinomiques avec les droits culturels.

SE RETROUVER AUTOUR DES PATRIMOINES

Mais la grande richesse de nos territoires est bien dans la célébration, par des manifestations festives, des patrimoines de nos cités. La diversité des patrimoines valorisés est remarquable, comme un concentré de la richesse de nos cultures locales. Beaucoup célèbrent des spécialités gastronomiques.

Le chausson aux pommes de Saint-Calais (Sarthe) est l'une des plus emblématiques, car héritée d'une tradition qui dure depuis 1630. Alors qu'une grave épidémie décime la population, la châtelaine aurait distribué aux nécessiteux un brouet fait de farine et de pommes : l'ancêtre du "pavé" ou chausson aux pommes. Depuis cette date, une procession pluriséculaire du Saint-Sacrement a lieu début septembre. Une confrérie veille, depuis 1992, sur ce "gâteau suprême" dont Victor Hugo fait rêver le jeune Gavroche dans *Les Misérables*,

et Saint-Calais s'enorgueillit d'être la capitale mondiale du chausson aux pommes.

Sainte-Ménéhould (Marne) est, tout le monde le sait, la capitale mondiale du pied de cochon (nous avons beaucoup de Petites Cités de Caractère® qui sont "capitale mondiale"). La foire de la Saint-Martin est l'occasion de célébrer le produit. À Guémené-sur-Scorff (Morbihan), la fête de l'andouille en août est une fête populaire qui célèbre ce produit associé à la Petite Cité de Caractère®.

Les cornuelles, biscuits secs triangulaires, percés d'un trou en leurs centres et parsemés de grains d'anis, sont la spécialité de Villebois-Lavalette (Charente). Si l'origine du biscuit est incertaine, la tradition veut que les cornuelles soient dégustées au moment des Rameaux et elles sont associées à la foire des Rameaux et des cornuelles.

Le cornet de Murat mime la trompe d'os que les petits pâtres du Cantal portaient à leurs ceintures pour donner au moment de la traite, le sel à leurs vaches ou pour s'appeler les uns les autres, à travers les paysages étendus de montagne. Créée en 2004, la fête du cornet rassemble entre 10 000 et 15 000 visiteurs en l'espace d'une journée dans la Petite Cité de Caractère®.

Ici, la fête se fait autour de traditions millénaires (la Fête des Rosières met à l'honneur une mariée à la Mothe-Saint-Héray – Deux-Sèvres – depuis le VI^e siècle), autour des métiers d'hier et d'aujourd'hui (les Moutonnades à Bénévent-l'Abbaye – Creuse, la route du Champagne en fête à Mussy-sur-Seine - Aube), là autour des jeux et traditions comme à Guerlesquin (Finistère) où sont organisés chaque année les championnats du monde de Boulo Pok entre les sudistes et les nordistes de Guerlesquin (cela dépend de l'orientation de la porte d'entrée de votre maison). Beaucoup de ces manifestations, notamment les plus anciennes, portent une part de tradition religieuse : processions, messes, foires ou marchés organisés à la Saint. Ces fêtes traditionnelles sont devenues davantage des manifestations culturelles que culturelles. Mais certaines manifestations peuvent diviser : patrimoniales et culturelles pour certains, religieuses pour d'autres. Les ostensions limousines par exemple, qui se tiennent tous les sept ans, sont désormais inscrites au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité par l'UNESCO, mais elles restent considérées comme étant une manifestation religieuse par certains, et l'engagement d'argent public fait débat à chaque édition. Il en est de même



1



2



3



4

1. Marché nocturne estival à Joinville (Haute-Marne, Grand Est) / 2. Dégustation des cornets traditionnels à Murat (Cantal, Auvergne-Rhône-Alpes) / 3. Animation médiévale à Domfront (Orne, Normandie) / 4. Fête du chausson aux pommes de Saint-Calais (Sarthe, Pays de la Loire)

pour les pardons de Bretagne, dont un des plus célèbres est la Saint Yves à Tréguier, patron des avocats, célébré le 19 mai dans la cité épiscopale.

Parfois ces manifestations s'arrêtent, d'autres se créent, car ce sont d'abord des histoires de personnes. Mais ce sont toujours des moments privilégiés qui perdurent grâce à l'engagement des personnes dans les cités, et qui permettent de faire vivre dans leur richesse et leur variété, tous ces patrimoines et d'affirmer les spécificités de ces territoires.

ROGER BATAILLE
VICE-PRÉSIDENT PETITES CITÉS
DE CARACTÈRE® DE FRANCE

CONTACT
Roger Bataille :
petitescitesdecaracterefrance@gmail.com

ACCUEILLIR ET TRANSMETTRE

Partager ses patrimoines

"Il est plus beau d'éclairer que de briller seulement ; de même est-il plus beau de transmettre aux autres ce qu'on a contemplé que de contempler seulement "

Thomas D'AQUIN



4.1 Changer les regards sur le patrimoine



4.2 Bienvenue dans NOTRE cité



4.3 Ambassadeurs - représenter son patrimoine



4.4 Valoriser les métiers et les savoir-faire



4.5 Transmettre

4.1 CHANGER LES REGARDS SUR LE PATRIMOINE

La rencontre entre un visiteur et un patrimoine passe par la mise en récit de la cité. En s'appuyant sur les personnes, quelle(s) histoire(s) souhaite-t-on raconter ? Quels patrimoines souhaite-t-on présenter aux visiteurs, et comment ? Un parcours de découverte du patrimoine, avant d'être un outil d'accueil et d'interprétation, révèle les patrimoines d'une cité. Il peut aussi permettre à un visiteur d'être lui-même, pendant un temps, acteur de la vie culturelle de la cité.



Panneau de signalisation (à droite de la photo), adapté du parcours de découverte du patrimoine et du plan cavalier pour inviter à la déambulation urbaine des touristes et excursionnistes, à Josselin (Morbihan, Bretagne)

LES PARCOURS DE DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE EN BRETAGNE

Parce ce qu'elles sont avant tout des lieux de vie, parce qu'elles ont su préserver leurs héritages tout en s'ouvrant à la modernité, parce qu'elles sont plurielles mais qu'elles partagent une histoire commune, les Petites Cités de Caractère® de Bretagne dessinent de nombreux espaces rythmant les campagnes et les côtes, tels des traits d'union entre ruralité, urbanité et maritimité. Ce sont des milieux sensibles à préserver, des territoires à la recherche d'un équilibre dans le maintien de leurs identités et la construction de leurs futurs. Il n'y a pas un modèle qui vaille pour accéder à cette posture d'équilibre. Quand de nombreuses cités cherchent à accueillir davantage d'habitants et de visiteurs, d'autres doivent faire face à des flux importants et cherchent plutôt à établir une gestion durable et raisonnée des flux. C'est dans ce contexte que l'association bretonne s'est posée la question de l'accueil : comment accompagner l'habitant, le visiteur, et le guider sans le contraindre ? Comment accueillir, comment souhaiter la bienvenue ? Comment guider ? Comment inviter à découvrir et à comprendre ? Comment transmettre ? Comment partager et révéler ? Et comment à travers ces parcours découvrir tous les patrimoines de la cité ?

DES PARCOURS DE DÉAMBULATION À LA RENCONTRE DE L'HISTOIRE

Comme dans chaque espace sensible, la découverte de ces communes atypiques peut être un exercice compliqué. Il faut constamment chercher l'équilibre entre les usages liés aux habitants (en résidence pérenne ou en résidence secondaire) et ceux des visiteurs ponctuels, croiser les enjeux de la préservation et ceux de la fréquentation, moduler et adapter les propositions, et donc intégrer le patrimoine vécu, porté par les personnes qui vivent la cité, qu'ils en soient habitants ou usagers.

Nous avons proposé à chaque ville de disposer d'un support de découverte du patrimoine favorisant la déambulation comme expérience première des visiteurs. Nous sommes partis du principe qu'il devenait urgent de formaliser un geste d'accueil uniforme à l'attention des visiteurs mais aussi des habitants – premiers ambassadeurs et premiers guides – pour découvrir leur cité.

À l'heure du numérique et d'Internet, nous sommes partis du principe qu'il était légitime de faire l'économie d'une énième application et nous sommes donc revenus aux fondamentaux de l'impression et du papier. Plutôt que des circuits de visites clefs en main, nous avons décidé qu'il était préférable de ne rien imposer, de ne rien formaliser mais juste d'esquisser et de suggérer.

Nous pourrions décliner les raisons qui ont guidé nos choix, mais la plus essentielle est que nous avons essayé de proposer un outil qui permette aux visiteurs de comprendre ce qu'il y a derrière la marque Petites Cités de Caractère®, de découvrir les espaces offerts à la visite, et d'esquisser trois grandes thématiques favorisant la découverte de l'histoire des cités.

PRENDRE LE TEMPS DE LA RENCONTRE

C'est aussi une relation au temps et à l'espace qu'il nous faut restaurer. Nos cités sont riches d'une histoire séculaire, parfois millénaire, qui quand on commence à s'y intéresser déroule le fil de la grande histoire, mais aussi raconte les personnes qui ont habité la cité ou qui y ont travaillé. C'est aussi l'histoire des personnes au fil des siècles, et nous cherchons d'une part à ce qu'elle s'exprime dans les parcours, et d'autre part qu'elle soit reçue par des visiteurs qui prennent le temps de regarder, d'écouter et parfois de goûter ou de sentir. Ainsi entre 2017 et 2019, l'association a travaillé avec ses partenaires (DRAC, Service de l'Inventaire de la Région, communes, offices de tourisme) à construire pour chaque Petite Cité de Caractère® les supports de découverte du patrimoine qui se trouvent désormais en accès libre et gratuit dans les communes du réseau. Chaque visiteur y est amené à construire son propre parcours à la découverte active des particularités des cités. De pas en pas, de rue en rue, d'édifice en édifice, de thématique en thématique, ils invitent les citoyens à regarder, à comprendre et à construire leur propre histoire de la cité. Une histoire comme un instantané qui mêlerait ce que nous avons souhaité leur offrir à ce qu'ils ont perçu, vécu et ce qu'ils pourraient exprimer. Le visiteur devient ainsi contributeur du projet patrimonial. En cela, notre approche s'inscrit totalement dans la grande réflexion que nous avons engagée sur l'intégration des préceptes des droits culturels dans nos projets communaux et associatifs : le visiteur d'un jour crée son propre patrimoine, devient lui-même acteur de la cité le temps de la visite et il lui est proposé la plupart du temps de participer à l'évaluation de son parcours.

Tous ces choix expérimentés dans les Petites Cités de Caractère® de Bretagne ont été reproduits et confirmés dans l'ensemble du réseau national. Ils nous ont permis d'affirmer un positionnement touristique basé sur



1

1. Dispositif adapté à la contemplation à Châtaudren (Côtes-d'Armor, Bretagne) /
2. Visite adaptée pour le handicap visuel, avec des sessions de toucher à Quintin (Côtes-d'Armor, Bretagne) /
3. Exemples de parcours de découverte du patrimoine de plusieurs Petites Cités de Caractère® bretonnes



2



3

la rencontre avec une cité, son histoire, son patrimoine et ses habitants. Certains réseaux ont même associé les habitants au groupe de travail mis en place dans les communes pour construire les parcours. Il nous faut maintenant nourrir ces parcours de découverte, encore trop centrés sur le patrimoine visible, de la découverte des patrimoines immatériels et des rencontres avec les personnes dans les cités : c'est notre prochain défi.

.....
CLAIRE LUCAS
DIRECTRICE, PETITES CITÉS DE
CARACTÈRE® DE BRETAGNE
.....

CONTACT
Claire Lucas
c-lucas@tourisembretagne.com

4.2 BIENVENUE DANS NOTRE CITÉ

Tout est dit dans le titre : comment s'appuyer sur les habitants et les acteurs pour organiser l'accueil des touristes ou des visiteurs d'un jour ? Que souhaitent présenter les habitants de leur lieu de vie ? Comment s'approprient-ils son histoire, sa culture ? Comment le retranscrivent-ils dans un parcours de découverte des patrimoines ? Et surtout, comment garder le plaisir d'accueillir et de partager ?



Un autre regard porté par les habitants sur la Petite Cité de Caractère®

L'ACCUEIL DES HABITANTS ET DES TOURISTES À MAULÉON

Au nord du département des Deux-Sèvres, à proximité du Puy du Fou®, Mauléon a été récemment labellisée Village Étape® (2016) et Petite Cité de Caractère® (2017). Ces labellisations ont eu pour conséquence un afflux de visiteurs très conséquent du jour au lendemain. La ville doit aujourd'hui composer avec cette nouvelle donne : l'accueil des visiteurs. Pour répondre à ces nouvelles demandes, Mauléon a souhaité présenter son patrimoine, très important mais méconnu, en mettant la relation entre le patrimoine et l'habitant au cœur d'un projet de territoire.

UN CIRCUIT DU PATRIMOINE CONÇU PAR ET POUR LES HABITANTS

Le patrimoine de Mauléon est issu d'une histoire commerciale et industrielle liée aux anciens ateliers (tissage et cuir), d'un cadre paysager préservé et des vestiges du Moyen Âge.

Pour présenter le patrimoine, plusieurs questions se sont posées : comment déambule-t-on dans le centre ancien ? Comment donner les clefs de lecture du patrimoine ? Comment capter l'intérêt du visiteur pour qu'il ne parte du territoire avant d'en avoir découvert tous les intérêts ? Comment ren-

forcer l'attractivité touristique de Mauléon ? Pourquoi vient-on à Mauléon ? Autant de questions et problématiques soulevées au moment d'appréhender l'accueil dans la cité. Et comment faire en sorte que la fonction de Village Étape® (visiteur de passage) n'entraîne pas une consommation "éclair" de la Petite Cité de Caractère® (qui est à visiter avec du temps).

Pour répondre à ces problématiques, la municipalité a conduit un travail sur la valorisation du cuir (collectage des mémoires ouvrières, association cuir mauléonais, etc.) et a lancé une étude en 2019 pour créer un circuit patrimonial, touristique et économique. Le projet devait répondre à un double enjeu :

► permettre aux Mauléonais de découvrir un nouveau visage de leur histoire, et par la même occasion prendre conscience de la qualité de leur cadre de vie,

► permettre aux visiteurs d'apprécier la découverte et leur donner envie de rester plus longtemps mais aussi de revenir sur le territoire dans une des sept communes associées qui composent Mauléon : Mauléon-ville, La Chapelle-Largeau, Le Temple, Loublande, Moulins, Rorthais, Saint Aubin-de-Baubigné.

Et surtout, il était demandé de placer l'habitant au centre de toutes les étapes du projet dans :

- le choix du ou des futurs parcours,
- la démarche de création des futurs outils de médiation,
- l'histoire racontée.

C'est par la parole de l'habitant, son récit de l'histoire de la cité, son quotidien, ses anecdotes, etc. que doit se construire le circuit et la mise en scène. C'est sur ces bases que le projet a été engagé.

ÉTAPE 1 : PRÉ-COLLECTAGE ET RECUEIL DE TÉMOIGNAGES

L'équipe chargée de la mise en œuvre s'est d'abord installée dans un ancien local commercial appartenant à la commune. L'objectif était d'apporter de la visibilité au projet et de rencontrer des habitants, présidents d'associations, élus et partenaires.

Ce premier temps avec les habitants fut un succès puisque les Mauléonais et associations ressources étaient au rendez-vous. Ce fut même l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes, jusque-là pas forcément associées aux différentes actions et sensibilisées à notre démarche de valorisation et de promotion du territoire. Les discussions et le collectage ont permis de dégager des sensibilités, de définir notre notion du patrimoine, de communiquer sur des anecdotes qui tiennent à cœur et que les habitants aiment partager.

ÉTAPE 2 : UNE BALADE SENSIBLE

En allant à la rencontre de ce qui fait le patrimoine de Mauléon, l'objectif était d'identifier des thèmes susceptibles d'amener habitants et visiteurs à cheminer dans la commune, à découvrir les éléments singuliers et à porter un autre regard sur leur cadre de vie. Mais aussi d'écouter les participants pour identifier de quoi ils ont envie de parler, comment et quand.

Cette balade sensible avec les habitants-explorateurs a accueilli 25 personnes. Deux groupes se sont constitués avec des personnages loufoques en guise de guides. Au fil des rues et ruelles de la Petite Cité de Caractère®, chacun s'est exprimé et a fait part de ses émotions.

Chaque groupe a renommé son parcours en fin de rendez-vous :

- sur les pas de Melaine
- la balade des trouées



1



2



3



4

1. L'incubateur du projet situé dans le centre ancien de Mauléon /
2. Pré-collectage et recueil de témoignages et informations d'habitants /
3. Les "guides loufoques" animant la balade sensible / 4. Les habitants-explorateurs réalisant la balade sensible

ÉTAPE 3 : DES ATELIERS DE CO-CONSTRUCTION

À travers ces ateliers, nous souhaitons présenter aux habitants la trame narrative, esquisser l'univers du récit, mais aussi inventer les histoires à raconter, ébaucher les premiers outils de médiation et de mise en valeur de la commune. Et commencer ainsi à dessiner l'itinéraire du parcours et des points d'interpellation, peut-être concevoir des parcours éphémères et/ou évolutifs, et travailler à des supports de médiation. Ensuite, les habitants qui le souhaitent pouvaient s'intégrer dans le parcours (exemples : en laissant une ou plusieurs fenêtres de leur maison allumée, dévoilant une mise en scène minimaliste, une micro histoire, des objets insolites, etc.). Pour que ce parcours soit ancré sur le territoire, il est important d'impliquer les habitants dans la création et la diffusion des contenus. Une première trame a été travaillée avec le groupe projet et les habitants et une trame de récit ("storytelling"), s'est dessiné, sollicitant la participation des habitants :

► "La commission d'empêchement" est une commission extérieure qui sévit dans des

communes rurales, comme Mauléon, avec des actions totalement absurdes : bloquer des accès, renommer des rues et des places (place du CAC 40, rue du désespoir, etc.), enlever de la couleur, boucher des paysages, tout cela dans un simple but d'empêchement. Pour la contrer, il est nécessaire de créer une "brigade de ré-enchantement" qui a pour mission la mise en valeur de points de vue, l'apport de couleur ou encore la décoration. Les habitants et acteurs du territoire peuvent alors se constituer en deux groupes : un pour incarner la commission d'empêchement et un pour la brigade de ré-enchantement, dans un jeu de rôles grandeur nature dans les rues de la ville.

► "Les passeurs de territoire" : depuis 2017, la commune de Mauléon propose en juillet et août une série de visites thématiques pédestres "Les Vendredis du Patrimoine", organisées en étroite collaboration avec des associations et des habitants du territoire. Passionnés d'histoire locale, de botanique ou ayant tout simplement à cœur de partager une anecdote, ces derniers s'improvisent guide le temps d'une heure. Là aussi, le regard des habitants est au cœur de ces rencontres et permet de découvrir le territoire autrement.

Installation réalisée par la "commission empêchement" et la "brigade ré-enchantement"



1. Les anciens ouvriers du cuir partagent leurs connaissances avec le jeune public / 2. Visite guidée réalisée par un habitant de Mauléon



ÉTAPE 4 : TEST IN SITU

Le projet s'est traduit par la création d'un circuit pérenne et de plusieurs circuits éphémères. Et le premier test a évidemment été fait avec les habitants.

En parallèle de ces rendez-vous avec les habitants, un groupe projet, constitué d'élus (Grand Mauléon), de techniciens (administratifs et techniques) et des membres de l'équipe du pôle promotion et développement du territoire du service patrimoine, a animé la création de ces parcours et se regroupe entre chaque rencontre.

Ne reste plus qu'à proposer ces parcours de découverte de notre patrimoine et de notre cité aux visiteurs : rendez-vous proposés depuis l'été 2020.

.....
CLAIRE PAULIC
ADJOINTE EN CHARGE DE L'URBANISME,
DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT
ÉMELINE JAOUEN
PÔLE DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION
DU TERRITOIRE, MAIRIE DE MAULÉON
.....

CONTACT

Émeline Jaouen :
patrimoine@mauleon.fr

ALLER PLUS LOIN

Mauléon, Petite Cité de Caractère® :
<https://petitescitesdecaractere.com/fr/nos-petites-cites-de-caractere/mauleon>

4.3 AMBASSADEURS — REPRÉSENTER SON PATRIMOINE

Une des contributions des personnes les plus visibles au projet patrimonial est leur participation à l'accueil des visiteurs. Accueillir toute personne comme on accueillerait des amis ou sa famille, leur présenter son lieu de vie, sa culture, son patrimoine, etc. Si ces moments peuvent générer de belles rencontres, elles doivent être aussi le fruit d'une préparation minutieuse pour faire de chaque guide-habitant un passeur de savoir autant que d'émotion.



Visite d'une maison privée dite "maison du Prévôt" lors du "Dimanche de Caractère" à Parcé-sur-Sarthe (Sarthe, Pays de la Loire)

LES GUIDES-HABITANTS À PARCÉ-SUR-SARTHE

Aujourd'hui, des communautés d'habitants existent et se mobilisent pour accueillir les visiteurs d'un jour ou touristes de passage. Ils s'appellent "Greeters", "Les oiseaux de passage" ou encore "Les Raconteurs de Pays". Certains organismes locaux, comme les offices de tourisme, les agences de développement touristique, ont pris l'initiative de coordonner un réseau de Greeters. À Parcé-sur-Sarthe, c'est l'association du patrimoine qui forme ses adhérents depuis 20 ans à l'accueil des visiteurs.

MOBILISER LES HABITANTS

Lorsque Petites Cités de Caractère® de la Sarthe fut créée en 1995, une de ses premières actions a été de sensibiliser les personnes aux enjeux patrimoniaux : organisation de visites guidées, mise en place d'événements, etc. Pour que le projet soit partagé et relayé par le plus grand nombre, la création d'associations du patrimoine fut encouragée : Mons Mirabilis (Montmirail), Parcé Découverte et Patrimoine (Parcé-sur-Sarthe), Association du Patrimoine Brûlonnais (Brûlon), etc. Très vite, les élus ont pu compter sur l'investissement de ces associations pour participer à l'animation et parfois à l'accueil dans la cité.

Avec d'autres plus anciennes, comme Patrimoine d'Asnières, ces associations sont toujours actives. Elles se mobilisent lorsque des manifestations sont relayées ou organisées par le réseau : Dimanches de Caractère, Journées du Patrimoine de Pays et

des Moulins, Journées Européennes du Patrimoine, etc. Elles conduisent bien évidemment leurs propres actions et contribuent à la connaissance du patrimoine et sa mise en valeur : recherches, expositions, événements, visites guidées, conférences, etc.

L'association Parcé Découverte et Patrimoine est née en 1998 dans ce contexte. Son objet est alors de faire connaître le patrimoine artistique, historique et architectural, participer à la défense de ce patrimoine, défendre l'environnement et promouvoir le site et le village de Parcé. Elle assure aujourd'hui les visites guidées et organise des expositions dans les anciennes écuries restaurées par la municipalité, lieu d'accueil et de culture au cœur de la cité.

SE FORMER POUR MIEUX CONNAÎTRE ET TRANSMETTRE

Pour assurer les visites de la cité, certains membres de l'association Parcé Découverte et Patrimoine ont suivi la formation "guide-habitant" dispensée par l'association sarthoise Les Amis de Louis Simon. L'objectif de cette formation est de sensibiliser les personnes (élus, habitants, membres d'associations, hébergeurs et particuliers) à la richesse du patrimoine pour mieux le connaître, le mettre en valeur, le sauvegarder et le faire découvrir. Cette formation permet aux guides-habitants d'approfondir leurs connaissances historiques notamment sur l'histoire locale et villageoise, et de perfectionner leur méthode de recherche. Ils suivent ainsi un

cycle annuel de conférences et de visites où l'ensemble des patrimoines est pris en compte. Ils s'investissent dans des recherches documentaires, des inventaires du petit patrimoine et des publications diverses. Parmi les membres de l'association ayant suivi cette formation, il y a Raymond Ferauge "tombé en amour de Parcé" et venu s'y installer en 2001 avec l'envie de partager les richesses de la cité. Il s'investit dans l'association et ouvre avec son épouse des chambres d'hôtes dans une maison du XV^e siècle. Il aime offrir à chacun de ses hôtes une visite personnalisée de la cité, et accueille des groupes de visiteurs avec l'association. Depuis 4 ans, il suit la formation et approfondit ses connaissances sur la cité et sur sa propre demeure par des recherches en archives. Claudie Foussier, passionnée par l'histoire de sa commune depuis son plus jeune âge, explique : "Je me souviens m'être promis qu'un jour je viendrais vivre ici ! J'avais de la famille qui y vivait et nous passions l'été là. Plus tard, mon père a proposé des visites, comme je le fais aujourd'hui". Pour Claudie, il est important de transmettre. Ses visites durent en moyenne deux heures et demie mais il est dur de l'arrêter tellement sa passion est vive. Elle s'adapte au public tant sur le temps disponible que sur le sujet.

IMPLIQUER POUR PARTAGER

Dernièrement, les membres de l'association Parcé Découverte et Patrimoine ont associé les habitants à l'organisation du "Dimanche de Caractère", une visite déambulatoire organisée avec le réseau départemental des Petites Cités de Caractère®. Intitulée "les invisibles", des habitants ont ouvert leur jardin ou leur maison afin de faire découvrir l'histoire du Parcé invisible depuis l'espace public. "Observez les murs de Parcé, vous y verrez son histoire, regardez derrière, vous y verrez leurs secrets", c'est ainsi que la visite se présentait à la centaine de visiteurs venus. Un succès qui en dit long sur l'importance de l'implication des habitants dans la mise en valeur du patrimoine.

Ce sont aussi les membres de l'association, tous habitants la commune, qui ont permis d'enrichir le parcours de découverte du patrimoine édité en 2020, et dans lequel on découvre maintenant le patrimoine vécu, plus récent, qui est aussi important à leurs yeux car, il fait partie de leur histoire. C'est par exemple la plage et ses cabines (restaurées par l'association), fréquentées au milieu des années 50 et qui a marqué la

1. Visite guidée avec Pierre Niveau / 2. Visite dans le cadre du "Dimanche de Caractère" / 3. Visite guidée avec Raymond Ferauge montrant l'ancien tripot, maison des jeux et des plaisirs, rue Basse



jeunesse des Parcéens.

Aujourd'hui, des habitants se mobilisent pour accueillir les visiteurs, et créent ainsi une communauté internationale de "Greeters". À Parcé-sur-Sarthe, en se faisant passeurs de connaissances mais surtout d'émotions, les guides-habitants proposent cette rencontre avec une cité, son histoire, son patrimoine, et surtout ses habitants.

.....
VALÉRIE BOUVET-JEUNEHOMME
CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT,
PETITES CITÉS DE CARACTÈRE® DE FRANCE
.....

CONTACT

Valérie Bouvet-Jeunehomme :
valerie.bouvet-jeunehomme@petitescitesdecaractere.com

ALLER PLUS LOIN

Association "Les Amis de Louis Simon" :
10 rue du Château 72330 La Fontaine-St-Martin, 02 43 47 87 34
<https://www.histoireetpatrimoinedelasarthe.fr/les-guides-habitants-de-la-sarthe.html>

4.4 VALORISER LES MÉTIERS ET LES SAVOIR-FAIRE

Proposer à la découverte du visiteur le patrimoine immatériel d'une cité n'est pas chose aisée, même si les technologies permettent de retranscrire par le son ou l'image, et plus généralement de façon sensitive, ces patrimoines tellement riches d'histoires et d'humanité. Quand elle est possible, la rencontre avec les personnes est un temps de partage, mais aussi un temps de transmission et très souvent un temps d'émotions.



Outils d'un sculpteur sur bois : un maillet (premier plan) et des ciseaux à bois (arrière-plan)

TRÉGUIER, CITÉ ÉPISCOPALE, CITÉ DE L'ESPRIT ET CITÉ DE MÉTIERS D'ART

Au confluent de deux rivières maritimes, Tréguier, Petite Cité de Caractère® des Côtes-d'Armor, est à la fois une ancienne cité épiscopale, construite autour du monument phare qu'est l'ensemble cathédral, et une ville historique avec un grand nombre d'anciens hôtels particuliers liés aux affaires du clergé et aux affaires maritimes. On l'appelle parfois la Cité de l'Esprit, car elle est étroitement liée à l'œuvre d'auteurs comme Ernest Renan. Mais c'est aussi une cité où les métiers d'art sont très présents, enrichissant et renouvelant sans cesse le lien entre les personnes et le patrimoine.

UN LIEN ÉTROIT ENTRE LA CITÉ ET LES MÉTIERS D'ART

Depuis le XI^e siècle, Tréguier a toujours été une ville où les artisans et les artisans d'art ont pu développer et adapter leur savoir-faire pour participer au développement et au rayonnement de la cité. Ils ont ainsi réalisé ce chef-d'œuvre qu'est l'ensemble cathédral, mais également toutes les bâtisses en pierres de taille et en pans de bois qui bordent les rues et les ruelles de la capitale historique du Trégor. Les métiers d'art n'ont pas été uniquement présents autour du bâti. D'autres corps de métiers se sont développés dans la cité autour de l'écriture et de l'imprimerie dès le XV^e siècle, autour du tissage avec l'essor de la marine

à voile, autour de l'ébénisterie, de la sculpture et de la dorure, sans oublier les maîtres verriers et tous les métiers liés à l'ornementation intérieure de l'habitat.

Aujourd'hui, Tréguier compte encore de nombreux professionnels des métiers d'art qui travaillent dans leurs échoppes situées en cœur de cité. Ces artisans d'art trégorrois ont à cœur de faire vivre le patrimoine de la cité.

La particularité de Tréguier, c'est aussi la présence au sein de son lycée professionnel Joseph Savina (un ancien ébéniste d'art) de formations consacrées aux métiers d'art : tapisserie d'ameublement, staff et décor, ou encore design graphique. Ces formations prolongent et perpétuent le lien fort entre la cité trégorroise et les métiers d'art.

UNE MANIFESTATION POUR VALORISER LES MÉTIERS D'ART

Pour mettre en valeur ces métiers et professionnels des métiers d'art, mais aussi les artistes présents dans la commune, la ville de Tréguier relaie les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA). Tréguier a choisi de s'inscrire dans cette manifestation qui permet d'accueillir sur plusieurs journées des artisans d'art dans des locaux prestigieux et permet aux visiteurs d'apprécier les artisans d'art au travail dans leurs propres ateliers répartis dans la ville. Ils permettent de découvrir

comment ces métiers se réinventent et comment le défi d'un développement économique et culturel durable est relevé dans les territoires.

Des circuits de visites commentées ont été mis en place lors de ces journées pour que les visiteurs puissent déambuler dans la cité. Un document d'accompagnement avec le plan de la ville et les coordonnées de tous les participants a été créé afin que chacun reparte en conservant la mémoire de ce qu'il a pu voir durant cette manifestation et puisse reprendre contact avec les artisans d'art rencontrés.

La ville de Tréguier met gracieusement à disposition ses salles et ses équipements, et a facilité l'occupation temporaire de boutiques libres en centre-ville, afin que des artisans d'art (qui n'ont pas toujours des lieux de travail adaptés à l'accueil du public) puissent faire des démonstrations de leur savoir-faire. Raconter un métier dans un lieu de culture est en soi une expérience recherchée et appréciée par les visiteurs.

Mais lors des dernières éditions, le moment que les visiteurs et les Trégorrois ont préféré fut la rencontre avec les lycéens présentant le métier qu'ils apprennent. En 2018, la 12^e édition des JEMA avait choisi comme thème "Futur en transmission". Pour illustrer cette thématique, le choix fut fait d'accueillir au sein même du lycée, des élèves de plusieurs lycées professionnels de Bretagne avec leurs formateurs. Cette action avait constitué une exceptionnelle expérience à la fois pour les jeunes, mais également pour tous les visiteurs venus découvrir l'ensemble des formations aux métiers d'art réparties sur toute la Bretagne, des formations variées telles que le graphisme et décor, l'horlogerie, la marqueterie, la taille de pierre, la tapisserie, le staff, l'ébénisterie, etc.

Construit par et avec les jeunes en formation, cette proposition est une belle illustration de ce que peut apporter l'expression des droits culturels à un projet : dans un cadre institutionnel, une manifestation internationale, et sur un thème culturel et patrimonial, le temps fort est celui de la rencontre avec des personnes qui ont défini et qui animent l'échange.



1

1. Apprenti sculpteur, lors d'un atelier, JEMA 2018 à Tréguier (Côtes-d'Armor) / 2. L'atelier Ys Paris à Tréguier, créatrices de bijoux à partir de nacre d'ormeau



2

Par leurs témoignages, leurs présentations et leur expérience, ces jeunes proposent un autre regard sur leur futur métier. À la sortie de ces échanges, le visiteur voit le patrimoine différemment et esquisse dans chaque objet un peu de l'histoire de l'homme ou de la femme qui l'a façonné. Sans en être forcément conscients, ces jeunes, comme tous les professionnels des métiers d'art, deviennent de formidables ambassadeurs d'un patrimoine qu'ils mettent en récit.

.....
PATRICK TOULARASTEL
DÉLÉGUÉ NATIONAL, PETITES CITÉS
DE CARACTÈRE® DE FRANCE
.....

CONTACT
Patrick Toularastel
patrick.toularastel@gmail.com

4.5 TRANSMETTRE

Pour "passer le relais" et partager avec les plus jeunes, nombre de cités s'appuient de plus en plus sur les dispositifs d'éducation artistique et culturelle, ou conduisent leurs propres actions auprès des plus jeunes pour les sensibiliser à l'histoire, aux patrimoines, mais aussi à l'engagement.



Conseil municipal des enfants de 2020-2021, mairie de Mouchamps (Vendée, Pays de la Loire)

DÉCOUVRE MOUCHAMPS EN T'AMUSANT AVEC MOUMOUCHE !

Afin de promouvoir et valoriser son patrimoine, la Petite Cité de Caractère® de Mouchamps en Vendée a choisi de développer un circuit touristique pour les enfants en parallèle de celui destiné aux adultes. Pour ce faire, ils ont fait appel au Conseil municipal des jeunes de la commune afin de développer un outil adapté à un public de leur âge. Cette expérience a même donné vie à une mascotte pour la ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE MOUCHAMPS

Depuis sa mise en place il y a plus de 20 ans par Véronique Besse (mairie de la commune de 1995 à 2001), les enfants des deux écoles de la commune élisent dix représentants de 9 à 11 ans (CM1-CM2) chaque année afin qu'ils les représentent dans un Conseil municipal des jeunes durant une année pour les familiariser avec l'exercice démocratique.

Ce Conseil municipal des jeunes est responsable du développement d'actions pour les jeunes qu'ils déterminent avec l'aide du service jeunesse ou qui s'incluent dans le projet annuel de la commune. Il s'organise autour d'une ou deux missions

phares chaque année comme, par exemple, le projet "Vide ta Chambre" réalisé au profit d'Handi-défis, l'organisation d'une journée nettoyage de la commune, etc.

UN CIRCUIT TOURISTIQUE À CRÉER

Un projet de circuit touristique est entamé en 2014 par la commune afin de pouvoir améliorer la qualité d'accueil des visiteurs et leur présenter les points d'intérêts du bourg et de ses alentours. Avec l'office de tourisme, le circuit prend forme autour de 21 points d'intérêt.

Durant l'année 2016-2017, le Conseil municipal des jeunes souhaite se rattacher à la création du circuit touristique afin de proposer une version destinée aux enfants sur le même tracé de visite. Ce projet recevra l'aval du Conseil municipal de la commune ainsi que l'appui de l'office de tourisme des Herbiers et de Vendée-Vallée, centre d'informations touristiques du département qui a une politique forte en matière d'accueil du jeune public, qui seront partenaires du projet. Avec l'aide d'un graphiste professionnel, les jeunes créeront une mascotte pour la ville : Moumouche.

Une fois le projet réalisé, la ville a réfléchi au moyen de signaler les points d'intérêts dans la commune et a confié cette mission au Conseil

municipal des Jeunes en 2018/2019 afin qu'ils mettent en place les stickers Moumouche sur l'ensemble des lieux pour finaliser l'implantation du projet. Les enfants choisiront donc où et comment placer ces stickers afin qu'ils soient visibles sur les bâtiments à hauteur de vue des visiteurs de tout âge.

TRANSMETTRE L'HISTOIRE POUR ET GRÂCE AUX ENFANTS

Les élus responsables du projet ont planifié des réunions mensuelles avec le Conseil municipal des jeunes pour la conception des activités qui seraient proposées à chaque point d'intérêt identifié. Les jeunes sont donc allés visiter les lieux choisis dans le parcours touristique pour adultes. Ils ont ainsi pu y découvrir l'histoire de leur commune et réfléchir à l'approche ludique qui pourrait permettre une meilleure transmission de cette histoire locale.

Les enfants ont ainsi été moteurs de toutes les propositions d'activités qui sont présentes dans le livret et ont participé à leur création. Leurs réflexions ont été accompagnées par les adultes référents du projet qui ont veillé à ne pas interférer dans leurs décisions.

La réalisation du livret a ensuite été confiée à un professionnel pour la forme de l'outil, uniquement afin d'avoir un document officiel de qualité pouvant être diffusé sur l'ensemble de la commune et du département grâce aux partenariats engagés avec les services responsables du tourisme. Le livret est ainsi mis à disposition en format papier gratuitement à la mairie et dans les offices de tourisme partenaires.

Cette volonté de faire participer les enfants à la vie publique permet l'adhésion des habitants aux projets proposés par le Conseil municipal des jeunes. Le succès des actions ainsi menées ne se dément pas.

Ce projet, en plus du but touristique, permet de faire visiter la commune aux enfants en les amenant à découvrir l'histoire et le patrimoine de la ville dans laquelle ils habitent. Ce choix permet de transmettre et partager avec les plus jeunes l'histoire de la commune en permettant aux enfants de s'approprier le patrimoine et de mieux le connaître jusqu'à l'intégrer dans leur vie quotidienne, les rendant fiers de leur ville.

MARGAUX HENOCCO
CHARGÉE D'ÉTUDES – STAGIAIRE,
PETITES CITÉS DE CARACTÈRE® DE FRANCE



1. & 2. Des enfants visitant Mouchamps grâce au circuit touristique "Découvre Mouchamps en t'amusant" / 3. Page de garde du cahier d'activités du circuit touristique pour les jeunes

CONTACT

Mairie de Mouchamps :
service.enfance.jeunesse@mouchamps.com
02 51 66 21 01

ALLER PLUS LOIN

Conseil municipal des jeunes :
www.mouchamps.com/le-conseil-municipal-des-jeunes



Le Vilain pas vilain de Châteauvillain (Haute-Marne, Grand Est)

ET MAINTENANT ?

Une nouvelle charte pour les Petites Cités de Caractère® intégrant les préceptes des droits culturels

Si l'intérêt porté par l'association Petites Cités de Caractère® aux droits culturels était à l'origine motivé par une réflexion sur la place des habitants dans le projet patrimonial, très vite il nous est apparu que c'était tout notre projet et notre charte que nous pouvions interroger. Mais que nous ne partions pas d'une feuille blanche, et de nombreuses actions conduites dans les communes illustraient les préceptes des droits culturels, et notamment la volonté de faire avec les personnes.

Quelle que soit leur taille, leur localisation et la typologie de leur patrimoine, le lien entre toutes les Petites Cités de Caractère® est une volonté de travailler sur des projets de développement qui valorisent le patrimoine, la culture et l'identité des territoires. L'action sur le patrimoine est avant tout un

travail sur le vivre ensemble, aussi bien dans la connaissance et l'animation de la culture des territoires et des personnes, que dans la valorisation du cadre de vie, objet culturel commun et partagé.

Il nous a donc été facile d'illustrer l'expression des droits culturels par la richesse des expériences conduites avec les personnes dans la cité, ce que nous avons cherché à faire à travers ce document. Mais pouvait-on aller plus loin et interroger notre charte, document cadre auquel toutes les communes adhèrent ?

Le premier élément de réponse fut de considérer que les préceptes des droits culturels correspondaient aux fondements même du projet des Petites Cités de Caractère®, et que, au même titre que le développement durable, notre charte devait affirmer cela.

Tous les engagements de la charte seraient dorénavant sur un titre commun : "La commune veillera, dans la mise en œuvre de tous ses engagements, à mettre en pratique les principes liés à l'expression des droits culturels et au développement durable".

Nous avons alors souhaité détailler cette approche en proposant des axes de travail et de réflexion, pour inviter nos communes, comme nous l'avons fait nous-mêmes, à reposer la place des habitants et autres acteurs de la cité dans le projet patrimonial global. Nous avons fait le choix de l'inscrire plus précisément en quatre temps.

Les trois premiers sont inscrits dans les engagements que prend la commune pour l'entretien et la valorisation du bâti privé :

1) Associer les personnes aux processus décisionnels, à la construction et à l'évaluation des politiques publiques en général, culturelles et patrimoniales en particulier :

"Encouragement des personnes à participer, contribuer et prendre leur part à la définition, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de la ville (exemples : débats publics, conseils citoyens, consultations citoyennes, participation dans les choix d'aménagement, inventaires participatifs, etc.)",

2) Accompagner, par du conseil, des aides techniques ou financières, les personnes dans la valorisation de leurs biens :

"Encouragement à la restauration, la réhabilitation, la requalification et l'entretien du bâti privé",

3) Faire des personnes des acteurs du projet patrimonial, en mettant en œuvre des actions participatives, et une sensibilisation à la contribution de tous :

"Encouragement des personnes à participer, contribuer et prendre leur part à la valorisation des abords visibles depuis l'espace public et de manière appropriée au site (ravalements de façades et éléments bâtis, fleurissement, etc.)",

Le quatrième est rattaché aux engagements de la commune en faveur de l'animation :

4) dans l'idée qu'une politique culturelle doit prendre en compte et associer toutes les personnes dans leur culture, et que cette culture commune n'a de sens que si elle est partagée et transmise :

"Encourager chacun à participer, contribuer et prendre sa part aux actions engagées par le biais d'outils de médiation et de participation citoyenne".

Cette nouvelle charte fut adoptée par l'assemblée générale des Petites Cités de Caractère® en juillet 2018. Et très vite, les exemples innovants d'actions et de pratiques illustrant les préceptes des droits culturels se sont multipliés, car de plus en plus de communes se penchent sur les enjeux de participation citoyenne, devenus composante majeure de la ville durable.

Dans les communes, les actions se multiplient, ouvrant de nouveaux champs d'expérimentation et d'innovation, pour révéler et partager les cultures des personnes qui contribuent à l'identité des lieux et des territoires : élaboration de récit commun, lecture et sensibilisation au patrimoine de proximité, prise en compte des cultures des personnes dans l'élaboration des politiques culturelles, etc. Les initiatives se multiplient, confirmant la conviction qui est la nôtre que c'est à partir de la culture et du patrimoine que se construisent les villes attractives et durables.

Site de la Potence, Allègre (Haute-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes)





REMERCIEMENTS

Ce document est le fruit d'un travail collaboratif né d'un petit groupe de travail auquel participèrent Véronique ANDRE, Léna BOISART LE COAT, Philippe BOISSELEAU, Mélanie BOUDET, Franck BUFFETEAU, Anne Christine MICHEU. Merci de nous avoir accompagnés dans ce cheminement qui nous a amenés un peu plus loin que prévu.

Un grand merci à tous les contributeurs qui ont accepté de prendre la plume ou le clavier pour partager leurs expériences et ont ainsi nourri ce document. Ils illustrent à merveille le dynamisme et l'inventivité des Petites Cités de Caractère® et la richesse des partenariats sur lesquels nous avons la chance de pouvoir nous appuyer.

Un très grand merci aux administrateurs de l'association Petites Cités de Caractère® de France qui ont apporté confiance et soutien à ce projet, y compris (et surtout) quand il était dans sa phase absconse.

Et un immense merci à toute l'équipe de Petites Cités de Caractère® de France qui s'est mobilisée pour ce projet.

MENTIONS LÉGALES & CRÉDITS

LÉGENDES

1^{ère} de couverture Eymoutiers (Nouvelle-Aquitaine) / **2^e de couverture** : Jugon-les-Lacs (Bretagne) / **Page 2** Guingamp (Bretagne) / **Page 70** Châteauvillain (Grand Est) / **3^e de couverture** Bazouges-la-Pérouse (Bretagne) / **4^e de couverture** Baugé-en-Anjou (Pays de la Loire).

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Page de couverture Pascal BAUDRY - Petites Cités de Caractère® Nouvelle-Aquitaine / **2^e de couverture** / L'Œil de Paco / **Page 2 & 3** Jean-Yves GUILLAUME, Alexandre LAMOUREUX, IDEA RECHERCHE, Madelaine BUET, Petites Cités de Caractère® Sarthe, Mairie de Mouchamps / **Page 4** Alexandre LAMOUREUX / **Page 5** Thibault PORIEL / **Page 8** Petites Cités de Caractère® Grand Est – collection ville de Joinville / **Page 9** Saint-Calais - Fonds Ancien / **Page 10** Mairie D'Aubigny-sur-Nère / **Page 11** Bruno TORRUBIA / **Page 13** Alexandre LAMOUREUX.

PARTIE 1 / Page 15 Commune de Montfort-sur-Meu, IDEA RECHERCHE, Philippe BOISSELEAU - OPCI - Centre documentation EthnoDoc ; Clémentine LALLEMENT ; François MEDART Club photo Focal / **Article 1.1** Commune de Montfort-sur-Meu / **Article 1.2** IDEA RECHERCHE / **Article 1.3** Philippe BOISSELEAU, OPCI, Centre documentation EthnoDoc ; Jean-Philippe BERLOSE – Petites Cités de Caractère® des Pays de la Loire ; Paul MAILLET, association Aubigné Layon - Terre de Cœur / **Article 1.4** Clémentine LALLEMENT ; Barbara LESZCZYNSKA ; Fantine ROSEL, Petites Cités de Caractère® Bretagne / **Article 1.5** François MEDART Club photo Focal ; extraits de l'AVAP de la Mairie de Cormicy, Chantal LANTENOIS - adjointe au maire à Cormicy.

PARTIE 2 / Page 29 Alain RETAILLEAU ; Claire LUCAS – Petites Cités de Caractère® de Bretagne ; Madeleine BUET ; Alexandre LAMOUREUX ; Village F@ctory / **Article 2.1** Alain RETAILLEAU / **Article 2.2** Claire LUCAS - Petites Cités de Caractère® de Bretagne / **Article 2.3** Ville de Joinville / **Article 2.4** Alexandre LAMOUREUX ; Office de Tourisme Sauldre et Sologne ; Valérie BOUVET-JEUNEHOMME - Petites Cités de Caractère® des Pays de la Loire / **Article 2.5** Village F@ctory ; Mairie de Murat ; Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne ; Anne SOULA Petites Cités de Caractère® Auvergne-Rhône-Alpes ; l'association la Tour des Villains de Montsaugéon ; WebTVTourisme.

PARTIE 3 / Page 43 Mélanie BOUDET, Petites Cités de Caractère® Nouvelle-Aquitaine ; Petites Cités de Caractère® Sarthe ; Patrick TOULARASTEL ; l'association "Histoire et Patrimoine" de Vignory ; Alexandre LAMOUREUX / **Article 3.1** Mélanie BOUDET, Petites Cités de Caractère® Nouvelle-Aquitaine / **Article 3.2** Petites Cités de Caractère® Sarthe / **Article 3.3** Patrick TOULARASTEL ; l'association "Arts en Troglo à Turquant ; DR ; Fred LAURES / **Article 3.4** L'association "Histoire et Patrimoine" de Vignory / **Article 3.5** Alexandre LAMOUREUX ; Pierre HERVET ; Valérie BOUVET-JEUNEHOMME - Petites Cités de Caractère® France ; Club photo Domfront ; Ville de Saint-Calais.

PARTIE 4 / Page 55 Alexandre LAMOUREUX ; Mairie de Mauléon ; Association Parcé Découverte et Patrimoine ; Damien JOURNEE ; Mairie de Mouchamps / **Article 4.1** Alexandre LAMOUREUX ; Emmanuel BERTHIER ; Anais OGER - Petites Cités de Caractère® de France / **Article 4.2** Mairie de Mauléon ; WebTVTourisme / **Article 4.3** Association Parcé Découverte et Patrimoine / **Article 4.4** Damien JOURNEE ; Patrick TOULARASTEL ; David KERHERVE La Presse d'Armor / **Article 4.5** Mairie de Mouchamps.

Page 68 Franck FOUQUET - collection Pays de Chaumont / **Page 69** Luc OLIVIER / **Page 70** R. PELLETIER collection Pays de Chaumont / **3^e de couverture** Alexandre LAMOUREUX / **4^e de couverture** Valérie BOUVET-JEUNEHOMME - Petites Cités de Caractère® France.

Ce guide est édité par l'association Petites Cités de Caractère® de France et imprimé en 1 000 exemplaires – ne peut être vendu.

Publication Juin 2021

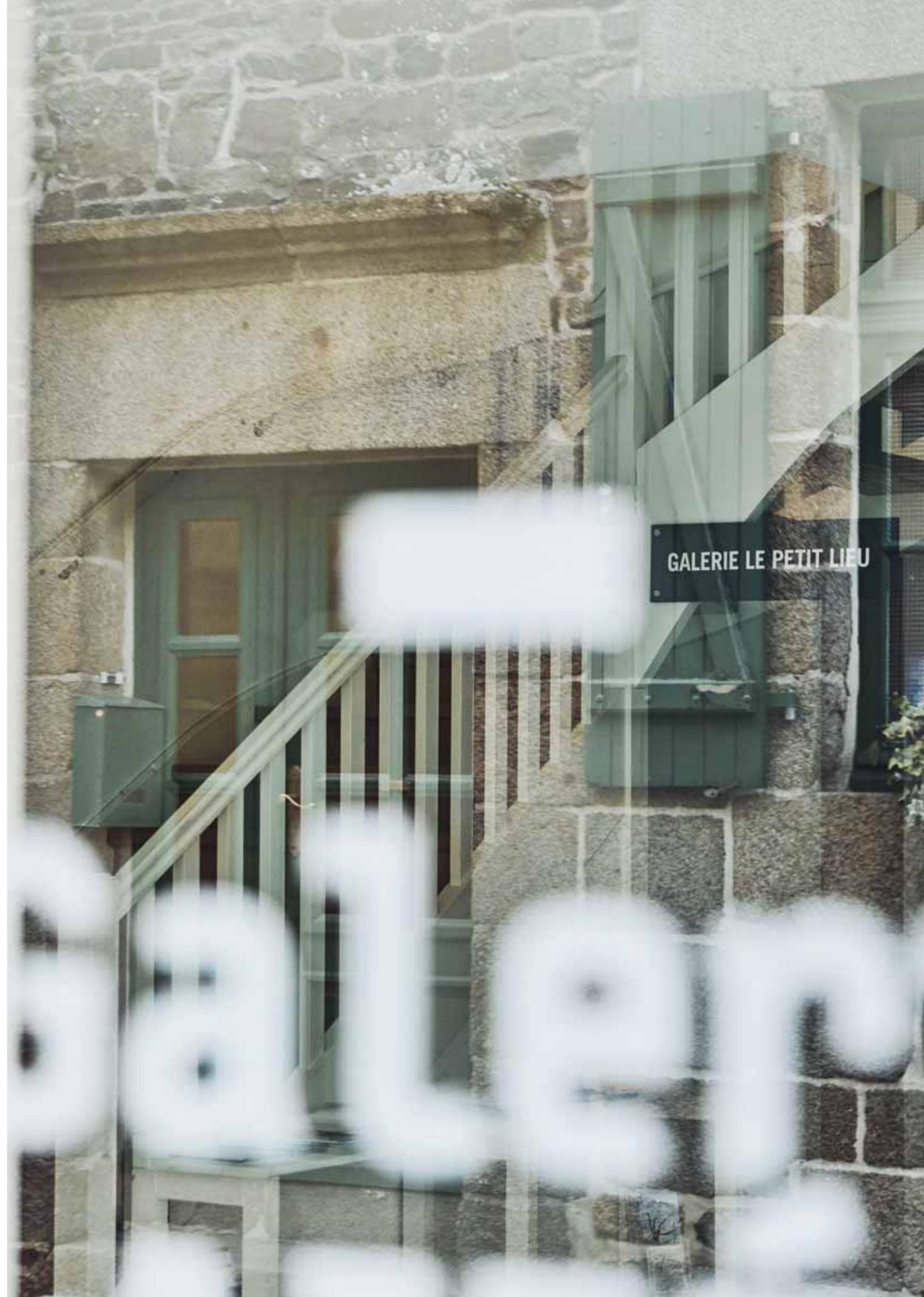
Conception Petites Cités de Caractère® de France

Mise en page Jérôme Bulard / Teatime 06 72 66 49 71

Impression Numeriscann, Le Mans

Document non contractuel - sous réserve de modifications.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Suivez-nous sur :

www.petitescitesdecaractere.com

Facebook | Instagram | LinkedIn | Twitter | YouTube

Petites Cités de Caractère® de France
1 rue de la Mariette - 72000 Le Mans
petitescitesdecaracterefrance@gmail.com




**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**Petites Cités
de Caractère**


AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES